

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET UNIVERSITAIRE
INSTITUT UNIVERSITAIRE DES SCIENCES SOCIALES,
ECONOMIQUES, PHILOSOPHIE ET LETTRES
UNIVERSITE CHRETIENNE CARDINAL MALULA
ISPL-UCCM
B.P. 10.883 KINSHASA I



« MECANISMES D'IMPLANTATION DE
L'ECONOMIE DE
COMMUNION EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU
CONGO »

Gibby TSHINOKA SANGAMBO SPANOYANNIS

Travail de fin d'études présenté
Et défendu en vue de l'obtention
Du titre de licencié en Sciences
Economiques

Option : Economie et Finances

Directeur : **C.T. Alexis KALUWA**
MWANGALA

Rapporteur : **C.T. Moïse KITENGE**
N'LAYI

OCTOBRE 2005

EPIGRAPHE

« Prends soin de moi, je te
ferai confiance »

Gibby TSHINOKA SANGAMBO SPANOYANNIS

II

DEDICACE

A vous mes chers parents Dominique MUSUNGA TSHINOKA SANGAMBO et Célestine KILUNGO KALUNGA ILUNGA pour le sens de la vie et pour tant d'affection que vous m'avez donnée ;

A vous Chiara LUBICH, pour le grand idéal d'amour et d'unité, ainsi qu'aux membres de l'Economie de Communion ;

Au peuple congolais et aux animateurs des différentes institutions de la République ;

A vous opérateurs économiques œuvrant dans notre patrie, que vous soyez congolais ou expatriés ;

A vous cadres et futurs cadres de ce pays ;

A tous, je dédie ce travail.

III

AVANT-PROPOS

La tradition exige qu’au terme du second cycle d’études à l’Enseignement Supérieur et Universitaire, tout étudiant finaliste présente un travail de fin d’études ayant trait à son domaine de formation.

Au seuil de ce travail, qu’il nous soit permis de remercier toutes les personnes qui ont contribué de près ou de loin à notre formation scientifique et morale.

Nos remerciements s’adressent d’abord au Directeur Général et à tous les membres du corps académique, scientifique et administratif de l’Institut universitaire des Sciences sociales, économiques, Philosophie et Lettres/Université Chrétienne Cardinal Malula, en abrégé ISPL–UCCM, et en particulier, à ceux du département d’Economie et Gestion.

Nous exprimons, ensuite, notre reconnaissance à l’endroit du Chef des Travaux Alexis KALUWA MWANGALA qui a accepté de diriger ce présent travail, ainsi qu’au Chef des Travaux Moïse KITENGE N’LAYI qui en a assuré le rôle de rapporteur. Qu’ils trouvent ici le sentiment de notre profonde gratitude.

Que tous les collègues de promotion trouvent à travers ces lignes l’expression de notre attachement particulier pour le moment de lourds sacrifices passé ensemble.

IV

De même, nous témoignons notre gratitude à l'endroit de Apolonio NASCIMENTO CARVALHO, Augustine MUYAMBO KALINDE NGANGA, Cynthia Sarah NGAMBO OMBA, Eppy KALENGA TSHINOKA, Franck TSHINOKA ILUNGA, François KALUMBA, Freddy, Gloria TSHINOKA KILUNGO, Jolie KAFUTSHI TSHINOKA, Kévin, Luce AWONANG, Monika Maria WOLFF, Passy TSHINOKA KABWIZA SULA, Paul LEGRAND, Régine KONGOLO NYOTA, Titi, Tuby MUYAMBO, Toudhet NTUMBA pour leur contribution tant spirituelle, matérielle que financière à la matérialisation de cette œuvre.

A tous nos amis (es) : Didier KANKOLONGO KAZADI, Joseph KANGA TAMBWE, Liliane TSHIBWABWA MBAYA, Mony MONGA KEITA et à tous ceux qui anonymes, nous ont assisté d'une façon ou d'une autre, nous sommes infiniment reconnaissant.

C'est avec sympathie que nous penserons toujours à nos amis (es) compagnons d'études : Daudet NGOUANYANGE, Debaba MULUMBA, Françoise AMANIO, Honoré KALONJI, Idéal LUKODI, Jocelyne MUSONGIELA, Mado MAKONGA, Moulin MBAYA, Sam SELEMANI, Yves ILUNGA, qui durant notre cycle de licence ont partagé nos peines et nos malheurs.

Nous voudrions aussi profiter de cette occasion pour remercier tous les membres du Mouvement des Focolari pour leur soutien spirituel, l'unité et l'amour. Nos remerciements s'adressent également au Chef des Travaux Maurice NGALAMULUME MUBENGAYI

V

ainsi qu'aux Assistants Armand KIANGA, John UNAYETO et Michel KISANSI qui ne cessaient jamais de nous encourager au moment où il nous a fallu rompre avec les études pour des raisons multiples.

Gibby TSHINOKA SANGAMBO SPANOYANNIS

0. INTRODUCTION GENERALE

La crise économique qui sévit en République Démocratique du Congo depuis plus d'une décennie n'a épargné aucun secteur d'activités.

La production de plusieurs entreprises a connu une chute drastique à cause notamment de la nationalisation appelée "zaïrianisation" et a par conséquent détruit le tissu économique du pays en entraînant le chômage et la pauvreté d'un grand nombre de personnes.

Eu égard à cette situation ainsi qu'à la dernière guerre qu'a connu notre pays, depuis le 02 août 1998 jusqu'à la signature de l'accord global et inclusif, les investisseurs se décidèrent soit de désinvestir, soit de limiter la production.

La zaïrianisation a amené à l'attribution de certaines tâches ou responsabilités de plusieurs entreprises à des personnes qui n'avaient aucune notion de gestion et qui se contentaient d'utiliser à des fins personnelles les bénéfices en toute entièreseté, ne pensant pas à l'autofinancement ni à l'accroissement de la production de ces entreprises ni encore à la relance de l'économie nationale. Certaines productions ont été quasiment abandonnées et d'autres souffrent des carences diverses.

A cela, il convient d'ajouter la mauvaise gestion des ressources par les autorités de notre pays depuis l'indépendance. Dans un pays potentiellement riche comme la République Démocratique du Congo, les autorités ne se sont engagées que dans les richesses minières

et ont pratiquement abandonné les autres types de richesses que contient notre beau pays.

0.1. PROBLEMATIQUE

Notre préoccupation dans cette étude s'articule autour des questions essentielles suivantes, à savoir :

- ❖ Quels sont les mécanismes d'implantation d'une Economie de Communion en République Démocratique du Congo ?
- ❖ Quels sont les avantages que l'Economie de Communion pourrait apporter aux entreprises et à l'économie congolaise d'une manière générale ?
- ❖ Dans quelle mesure les entreprises congolaises peuvent-elles recourir au modèle de l'Economie de Communion pour atteindre certains de leurs objectifs ?
- ❖ Quelles sont les limites de l'Economie de Communion par rapport à l'environnement congolais ? Et que faut-il faire pour les contourner ?

0.2. HYPOTHESE (S)

Pour répondre à ces questions nous retenons l'hypothèse globale selon laquelle le chômage et la pauvreté, en République

Démocratique du Congo, ont occupé un grand nombre d'individus pendant une très longue période.

Cette situation fait suite aux difficultés de plusieurs ordres ayant trait au paiement des fonctionnaires de l'Etat, à la production des entreprises, à la défectuosité des infrastructures routières et connexes,... De sorte que la remise en état des éléments susmentionnés passe par la maîtrise des atouts majeurs qu'exige la mise en application de l'Economie de Communion et qui s'imposeraient pour que les maux sans nombre s'amenuisent en République Démocratique du Congo.

Ainsi, pour ce fait, tout gouvernement désireux d'assurer le plein emploi doit donc :

- Inciter les entreprises à accroître leurs investissements par la baisse du taux d'intérêt ;
- Encourager l'accroissement de la consommation par l'augmentation du pouvoir d'achat tout en augmentant le revenu ;
- Réaliser d'importants travaux publics à travers, notamment, un financement monétaire.

La mise en place de l'économie de communion de par ses atouts se présente comme une solution aux défis qui se posent à notre environnement.

0.3. CHOIX ET INTERET DU SUJET

Cette étude revêt un intérêt indéniable dans ce sens que le sujet traité constitue une des préoccupations pour le développement de la République Démocratique du Congo.

Dans un pays qui entend relancer son économie, à l'instar de la République Démocratique du Congo, il s'avère indispensable d'exploiter sa population active pour favoriser son développement ; d'où la lutte contre le chômage.

Pour nous, l'intérêt se trouve dans le fait que d'une part le sujet que nous traitons nous permet d'approfondir le champ de connaissances sur les bénéfices non distribués des entreprises ainsi que leur importance dans le cadre de la lutte contre le chômage après leur affectation dans l'Economie de Communauté, d'autre part cette étude constitue notre contribution dans la prise de décisions dans un domaine aussi stratégique qu'est la promotion des créations des nouvelles entreprises.

0.4. DELIMITATION DU SUJET

Il est important de tracer aussi nettement que possible les contours du présent travail afin de demeurer dans un champ d'investigations bien précis.

Rappelons que cette étude porte sur les « mécanismes d'implantation de l'économie de communion en République Démocratique du Congo. »

Autrement dit, nous nous proposons dans le deuxième chapitre de faire une étude sur une période de six années.

0.5. METHODOLOGIE

Afin de mieux saisir la problématique des mécanismes d'implantation de l'économie de communion en République Démocratique du Congo, nous avons recouru à la méthode descriptive et analytique. La première nous a permis de décrire l'économie congolaise ainsi que l'économie de communion. La deuxième nous a permis d'analyser et interpréter les différentes informations obtenues. Nous avons recouru essentiellement à l'interview suivie de la technique documentaire ainsi qu'à la navigation de quelques sites web. A cet égard, l'étude a consisté à recueillir quelques données, par le truchement de la correspondance par mail avec les membres de l'Economie de Communion qui sont en Italie et à la navigation de quelques sites web.

Par ailleurs, nous avons pu consulter quelques ouvrages, documents relatifs à notre travail.

0.6. PLAN SOMMAIRE DU TRAVAIL

Pour mener à bon port nos réflexions sur les mécanismes d'implantation de l'Economie de Communion en République

Démocratique du Congo, nous avons réparti ce travail en cinq chapitres ; outre la présente introduction et la conclusion générales.

- Le premier chapitre traite des généralités sur les concepts de base ;
- Le second chapitre concerne les notions sur l'entreprise ;
- Le troisième chapitre porte sur une vue panoramique sur l'économie de la République Démocratique du Congo (de 1997 à 2002) ;
- Dans le quatrième chapitre, nous faisons un bref aperçu sur l'Economie de Communion ;
- Nous nous attardons sur l'implantation de l'Economie de Communion, ce qui constitue notre cinquième chapitre;

CHAPITRE I : GENERALITES SUR LES CONCEPTS DE BASE

I.1. PRODUCTION

I.1.1. Introduction

Selon le dictionnaire universel, la production est l'action de produire des biens¹. Cette action peut se faire par un processus naturel ou par un travail.

«Dans les manuels plus anciens, on définissait la production, habituellement, comme *la création d'utilité* où l'utilité voulait dire **aptitude d'un bien ou d'un service à satisfaire un désir humain.**»²

La production embrasse un grand nombre d'activités et pas seulement la fabrication des biens matériels, ce qui nous pousse à donner quelques exemples de la production comme : composer une chanson, sortir un film, gérer un compte bancaire, donner des conseils juridiques, etc.

Il n'est pas facile de préciser les facteurs de production qui sont utilisés pour la production des biens dans le cas des exemples ci-haut cités. Mais pour produire des services, certaines aptitudes intellectuelles et techniques sont nécessaires.

¹ Dictionnaire Universel, 2^e éd., Paris, AUPELF-EDICEF, 1998, P. 963.

² C. T. MWANANTEBA A., Cours d'Economie Politique II, Inédit, G2 Ecofi, ISPL-UCCM, Kinshasa, 2001-2002.

D'après le dictionnaire économique, la production est en fait une combinaison des facteurs qui s'effectue en fonction du coût et de l'efficacité attendue de chacun d'entre eux.³

Bernard BERNIER et Yves SIMON, dans leur manuel d'Initiation à la macroéconomie, définissent la production comme étant l'activité économique socialement organisée consistant à créer des biens et services s'échangeant habituellement sur le marché et/ou obtenus à partir des facteurs de production s'échangeant sur le marché.⁴

Le concept de production est beaucoup plus clair quand on parle seulement des biens. Dans ce cas, il est simple de préciser ou de spécifier les facteurs de production et d'identifier la qualité du produit. Ces facteurs sont donc : la nature, le travail et le capital.

«La production est l'acte économique qui consiste à procurer à un bien (ou un service) une utilité nouvelle ou accrue afin de le rendre apte à satisfaire un besoin.»⁵

I.1.2. ***Facteurs de production***

a) **Nature (N)**

Elle présente l'ensemble des ressources existant à l'état naturel et exploitables à un moment donné.

³ Dictionnaire économique, Paris, 1989, P. 301, 384 p.

⁴ BERNIER B. & SIMON Y., Initiation à la Macroéconomie, 6^e éd., Paris, 1995, P. 29.

⁵ GENARD Alain, Economie Générale, Approche microéconomique, Bruxelles, 1994, P.36.

Elle fournit les éléments (climat, sol, énergie) qui seront adaptés ou transformés par le travail aidé du capital technique.

b) **Travail (T)**

Il permet à l'individu de disposer des biens et services souhaités, soit en les produisant lui-même, soit en échangeant sa production contre d'autres biens et services.

Le travail remplit une triple fonction, à savoir :

- La fonction économique :

Il débouche sur une production qui permet, directement ou non, de satisfaire les besoins ;

- La fonction sociale :

Il permet à l'individu d'établir des relations humaines et de mieux s'intégrer dans la société ;

- La fonction psychologique :

Il permet l'épanouissement de l'individu.

c) **Capital technique (C_t)**

Il est constitué des biens de production, c'est à dire de ceux qui contribuent à la réalisation de la production.

Il représente une production non-consommée et affectée à une production nouvelle.

Le capital économique (K) regroupe le capital technique et les ressources naturelles qui, transformées par le travail humain, peuvent être assimilées à un capital.

$$\mathbf{K = N + C_t}$$

Le capital économique représente l'ensemble des biens qui contribuent à la production d'autres biens.

I.1.2. **Fonction de production**

«La fonction de production représente la relation quantitative entre inputs et outputs, entièrement déterminée par la technologie, qui décrit en termes physiques, quelle est la quantité d'inputs (K,T) nécessaires et suffisants pour produire une quantité quelconque d'outputs (Q) par unité de temps.»⁶

La fonction de production d'un bien donné pour une entreprise est donc la relation entre les quantités de facteurs nécessaires à cette entreprise

⁶ GENARD Alain, Op. Cit., P.170.

pour fabriquer ce bien et le volume de production que l'on peut obtenir à partir d'une combinaison de ces facteurs.

Soient **K** et **L** deux facteurs de production nécessaires pour produire **Q**, désignons par **k** la quantité de **K** et **l** la quantité de **L** nécessaires pour produire un certain volume **q** de **Q**.

La fonction de production sera exprimée comme suit :

$$q = f(k, l) \quad \text{où } k, l > 0$$

Dans cette fonction, toutes les variables ne peuvent être que positives.

Une fonction de production n'est valable que pour un état donné de la technologie puisque le progrès technique affecte les conditions de production en ce sens que les mêmes facteurs peuvent produire un volume plus important d'outputs si la technologie change.

La relation exprimée par la fonction de production suppose que la technologie utilisée est **efficente**, c'est à dire que la combinaison des facteurs indiqués permet d'obtenir une production maximale. L'efficente de la technologie écarte donc toute sorte de gaspillage.

Quant à la fonction de la production agricole, on associe à la fonction susmentionnée la superficie agricole utile ; elle peut donc s'exprimer par cette relation :

$$q = f(k, l, s_{au})$$

où s_{au} = superficie agricole utile.

Le concept de fonction de production homogène sert à montrer comment la production varie si tous les facteurs augmentent ou varient dans la même proportion.

Ainsi, si \mathbf{k} et \mathbf{l} sont multipliés par quelques nombres positifs, par exemple λ , la production sera multipliée automatiquement par λ^t ; où t est une constante.

C'est à dire :

$$\begin{aligned} \mathbf{q} &= \mathbf{f}(\mathbf{k}, \mathbf{l}) \\ \mathbf{q}(\lambda) &= \mathbf{f}(\lambda\mathbf{k}, \lambda\mathbf{l}) \\ \Rightarrow \lambda^t \mathbf{q} &= \lambda^t \mathbf{f}(\mathbf{k}, \mathbf{l}) \end{aligned}$$

Cette fonction de production est homogène de degré 1 lorsque, en multipliant les facteurs par λ , la production se trouve aussi multipliée par λ ; dans ce cas $t=1$.

La fonction de COBB-DOUGLAS est un exemple de fonction homogène de degré 1. elle se présente comme suit :

$$\begin{aligned} \mathbf{q} &= \mathbf{A} \mathbf{k}^\alpha \cdot \mathbf{l}^{1-\alpha} \\ \mathbf{q}(\lambda) &= \mathbf{A}(\lambda\mathbf{k})^\alpha \cdot (\lambda\mathbf{l})^{1-\alpha} \\ &= \mathbf{A} \cdot \lambda^\alpha \mathbf{k}^\alpha \cdot \lambda^{1-\alpha} \mathbf{l}^{1-\alpha} \\ &= \lambda^{\alpha+1-\alpha} \cdot \mathbf{A} \mathbf{k}^\alpha \cdot \mathbf{l}^{1-\alpha} \\ \Rightarrow \lambda \mathbf{q} &= \lambda^1 \cdot \mathbf{A} \mathbf{k}^\alpha \cdot \mathbf{l}^{1-\alpha} \end{aligned}$$

D.H. (Degré d'homogénéité) = 1.

I.2. EMPLOI ET CHOMAGE

I.2.1. ***L'Emploi***

Dans son acception générale, l'emploi se définit comme tout travail rémunéré. Une telle définition ne ressort pas les droits, les obligations, ainsi que les implications qu'entraîne cette activité.

Pour GAMBIERS et VERNERES, l'emploi est perçu comme «la combinaison des éléments sociaux et juridiques qui institutionnalisent la participation des individus à la production des biens et services socialement valorisés.»⁷

Il se dégage de ce qui précède que par le revenu, l'emploi valorise l'homme en lui offrant la possibilité de satisfaire ses propres besoins et même de subvenir aux besoins des tiers.

I.2.2. ***Le Chômage***

Le chômage constitue un enjeu économique et social d'une importance primordiale.

Considéré du point de vue des ressources productives, il représente un gaspillage considérable, car exclut de la production ceux qui veulent y participer. Il s'agit ici de la population active.

En somme, chercher à réaliser le plein emploi, ne conduit pas forcément à atteindre un objectif de chômage nul. Il n'est pas possible d'assurer le plein emploi à 100% et de faire en sorte que quiconque veut travailler, trouve directement et constamment le travail.

I.2.2.1. Historique du chômage

Dans les sociétés antiques primitives, les paresseux étaient des chômeurs. L'individu avec son savoir, sa force, a su dompter ou exploiter la nature et domestiquer son environnement, jusqu'à instaurer un régime salarial.

En effet, dans la communauté primitive, l'homme dépendait en gros de la nature, la force du travail n'était pas considérée comme une marchandise. La vie communautaire était la seule et l'unique forme d'organisation. Il vivait de la cueillette, de la chasse ainsi que de la pêche. Le travail était une coopération simple. Le chômage était lié à l'oisiveté qui n'était pas admise car considérée comme source de pauvreté.

La notion du chômage est finalement apparue avec l'instauration du salaire dans le système capitaliste où la force du travail de l'homme (savoir, connaissance et intelligence) est devenue une marchandise sur le marché du travail.

⁷ GAMBIERS D. & VERNERES M., Notion sur l'emploi, éd. Hatier, Paris, P.15, Cité par le C.T. KITENGE M. dans son cours d'Economie du Travail et de l'Emploi, Inédit, ISPL-

I.2.2.2. **Le Chômeur**

Le bureau international du travail considère comme chômeur tout individu qui, ayant dépassé l'âge de la scolarité obligatoire, ne trouve pas d'emploi pendant qu'il recherche un travail salarié et est disponible sur le marché du travail.⁸

Un chômeur est :

- Un travailleur à mesure de prendre un emploi et dont le contrat d'emploi a pris fin ou a été interrompu temporairement, qui se trouve sans emploi et en quête d'un travail rémunéré ;
- Une personne à mesure de travailler, sauf pour une maladie durant la période spécifiée qui n'a jamais eu d'emploi auparavant et/ou la dernière position de la profession n'est pas celle du travailleur ou qui avait pris sa retraite mais cherche un travail rémunéré ;
- Une personne mise à pieds temporairement ou pour une durée déterminée ;
- Un individu sans emploi, mais capable de travailler immédiatement qui a pris sa disposition en vue de travailler dans un nouvel emploi postérieur à la période déterminée.

Il est à noter que les personnes ayant l'intention d'ouvrir une entreprise ou une exploitation en leur propre compte, qui ne sont cependant pas en recherche du travail, ne sont pas considérées comme chômeurs.

I.2.2.3. **Types des chômages**

Nous distinguons généralement trois types des chômages qui sont notamment :

- Le chômage classique ;
- Le chômage keynésien ; et
- Le chômage lié aux structures économiques ou encore chômage structurel.

A. Le chômage classique

Dans l'approche classique, l'équilibre économique s'accompagne du plein emploi des facteurs de production, le chômage durable ne trouve par conséquent pas sa place dans une telle analyse.

Lorsqu'il existe, il est le signe d'un déséquilibre macroéconomique.

La présence du chômage dans un modèle classique peut s'expliquer pour deux raisons, à savoir :

- l'insuffisante – flexibilité des prix, et
- l'insuffisante capacité de production des entreprises.

Ces deux facteurs (capital et travail) sont liés dans ce sens que le niveau trop élevé et rigide de la rémunération du facteur travail a pour conséquence une rémunération insuffisante du capital. C'est à dire une très faible rentabilité des investissements.

Les entreprises se trouvent alors contraintes de renoncer à l'exploitation de certains équipements et à l'extension des capacités de production existantes.

Le chômage est donc causé par l'insuffisance de la rentabilité.

B. Le chômage keynésien (ou chômage conjoncturel)

D'après Keynes, si la demande globale est inférieure à l'offre globale, une économie peut directement ou indirectement se trouver en situation de sous-emploi. Dans ce cas, les entreprises désirent produire plus, mais ne sont pas à mesure, à cause de l'insuffisance de la demande.

Autrement dit, le chômage résulte de l'insuffisance de la demande globale qui aura comme inconvénient ou conséquence, la limitation de la production.

Pour Keynes, le niveau global de l'emploi est déterminé par des mécanismes macroéconomiques. Autrement dit, "le niveau de l'emploi est à court terme déterminé par le niveau de la production lequel dépend, par ailleurs, de la demande effective (demande dépenses de consommation et dépenses d'investissement)."⁹ Et pour améliorer la situation de l'emploi, il faut une politique de

⁹ Ass. BASOKO J., Cours de Macroéconomie, Inédit, L2 Ecofi, ISPL-UCCM, Kinshasa, 2004-2005.

relance économique ; c'est à dire une politique menée en faveur de la demande.

C. Le chômage structurel

C'est un chômage caractérisé par l'inadaptation entre les structures de production et la main-d'œuvre. Il résulte des ajustements dus à l'inadaptation de la qualification et de l'évolution structurelle liée à l'évolution de la technologie.

Ce type de chômage peut aussi résulter de l'insuffisance des biens d'équipement pour les pays en voie de développement. Par conséquent, une cause fondamentale est la pauvreté qui, dans beaucoup de ces pays et surtout en Afrique, maintient la demande à un très faible niveau, et cela sert de frein à son tour aux structures économiques de se développer. Le chômage peut aussi être lié à des facteurs dus à l'état des structures économiques et sociales d'une nation. Ainsi, l'analyse économique donne naissance à deux différentes conceptions de chômage structurel ci-après :

1) Le chômage technologique

Il est la conséquence de la mise en œuvre de nouvelles technologies, permettant certains gains de productivité du travail qui, pour un même volume de production conduisent à la réduction de la quantité du travail nécessaire. D'où la contrainte de réduire les effectifs employés peut avoir comme conséquence, l'accroissement du chômage.

2) *Le chômage frictionnel*

Il est un chômage de courte durée qui existe en permanence du fait du délai d'ajustement entre l'offre et la demande du travail. Cela est dû à une insuffisance d'information des agents économiques et au manque de mobilité de la main-d'œuvre.

Ce type de chômage peut s'atténuer, par le fait de fournir des informations sur les emplois privés et publics disponibles par l'intermédiaire des bureaux de travail ou de placement, qui unissent, les employeurs ayant besoin de la main-d'œuvre avec les travailleurs en quête de l'emploi.

I.2.3. *Le chômage et le plein-emploi*

«Il existe deux séries de définitions possibles et rivales du plein-emploi. La première série de définition procède d'un raisonnement en termes d'utilisation optimale des capacités dans une économie donnée, en remarquant qu'il existe notamment une "barrière inflationniste" aux stimulations de la demande : lorsque celles-ci excèdent les possibilités de réponse à court terme du système productif, des tensions inflationnistes se développent à la place des augmentations espérées de la production et de l'emploi. Ces définitions partent de l'économie tout entière et posent le plein-emploi comme limite des politiques de stimulation conjoncturelle.

Le plein-emploi peut être considéré comme le taux de chômage pour lequel une augmentation de la demande globale ne permet plus de réduire le chômage mais fait seulement monter le prix. Ou encore, le plein-emploi est le taux de chômage auquel le rythme d'inflation se stabilise lorsque le taux de croissance de la masse monétaire reste constant.

La seconde série de définitions, centrée sur le marché du travail a été explorée. Le plein-emploi est le taux optimal de chômage volontaire, celui qui découle des comportements individuels non entravés de recherche d'emploi.»¹⁰

Le plein-emploi peut aussi être considéré par l'égalité du nombre des chômeurs et du nombre d'emplois vacants. Il est donc le taux de chômage auquel les demandes et les offres d'emploi non satisfaites s'équilibrent par l'élimination des entraves structurelles à la mobilité des travailleurs.

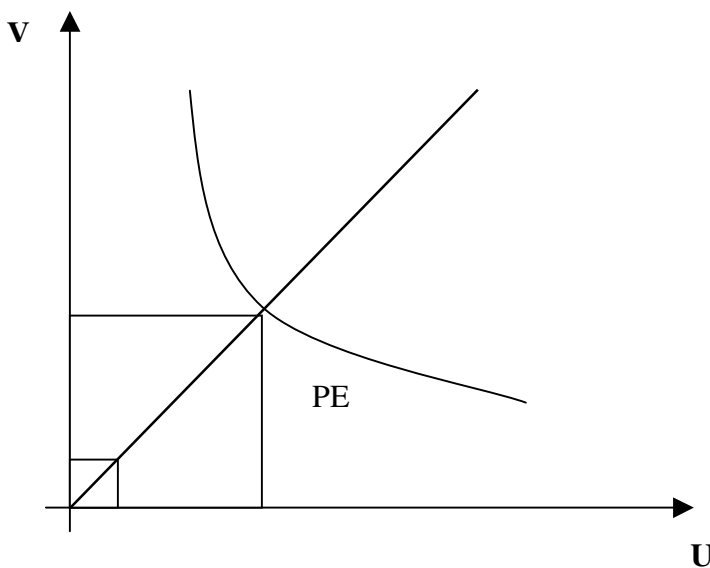
La définition du plein-emploi a conduit à une importante schématisation macroéconomique du marché du travail : la courbe de BEVERIDGE. Celle-ci pose qu'à part l'égalité entre les effectifs des chômeurs et le nombre d'emplois vacants, il existe une relation décroissante non linéaire entre ces deux grandeurs, des forts taux de chômage étant assimilés à un nombre de vacances faible et

¹⁰ C. T. KITENGE M., Cours d'Economie du Travail et de l'Emploi, Inédit, L1 Ecofi, ISPL-UCCM, Kinshasa, 2003-2004.

symétriquement de très nombreuses vacances étant associées à des taux de chômage faibles.

L'absence de linéarité se prouve par un chômage minimal véritablement incompressible quand les vacances d'emploi sont très nombreuses (il s'agit ici d'une situation d'excès de demande) et un nombre de vacances incompressible quand le chômage est plus élevé (c'est une situation ou un cas d'excès d'offre).

Graphique n°01 : ***La courbe de BEVERIDGE***



V = taux de vacance d'emplois ;

U = taux de chômage

PE = taux de chômage de plein-emploi selon W. BEVERIDGE

A l'égard de nombreux travaux, la courbe est compatible avec des théories diverses, et elle souligne un point d'évidence : les

tensions sur le marché du travail n'apparaissent pas brusquement à partir d'une valeur donnée du chômage, mais progressivement et elles dépendent aussi et surtout du nombre plus ou moins élevé des vacances d'emploi.

La loi d'ARTHUR OKUN (Economiste américain) met en évidence la relation qu'il y a entre la baisse du chômage et la progression de la production d'un pays.

Selon cette loi, toute réduction du taux de chômage (de 1%) est associée à une augmentation de 3% de la production nationale en volume, et ceci dans un intervalle de chômage modéré compris entre 3% et 7,5% de la population active.

Cette situation s'explique par le fait que les entreprises qui ont fréquemment conservé la main-d'œuvre excédentaire en période de basse conjoncture, tendent à l'utiliser plus rationnellement au moment où la conjoncture s'améliore.

I.3. LES AGREGATS MACROECONOMIQUES

Selon le dictionnaire universel, le terme "*agrégat*" désigne une grandeur caractéristique de l'activité économique globale d'un pays à partir de la comptabilité nationale.

Agrégat signifie donc **entité abstraite**.

En effet, les décisions concernant l'allocation des ressources sont prises par les agents économiques lesquels peuvent être groupés en trois

catégories principales : les Entreprises, les Ménages et les Pouvoirs Publics (Administrations Publiques).

Les Entreprises combinent les facteurs de production afin de produire des biens et services susceptibles de satisfaire les besoins humains.

Les Ménages fournissent aux Entreprises les facteurs nécessaires à la production et utilisent la rémunération qu'ils reçoivent en échange pour acheter les biens et les services produits.

Les Administrations Publiques ont un rôle double, à savoir :

- Elles se confondent soit avec les Entreprises et participent à la production, soit avec les Ménages et contribuent à la consommation ;
- Elles influent sur l'activité économique générale par le biais des lois et règlements.

«Les agrégats de la comptabilité nationale sont des grandeurs synthétiques qui mesurent et comparent dans l'espace et dans le temps les résultats de l'activité économique d'une nation.»¹¹

LES PRINCIPAUX AGREGATS

- **Le Produit Intérieur**

¹¹ RIALES M., LEURION R. & RIVAUD J.L., Notions fondamentales d'Economie, Ed. Faucher, Paris, 1995, P. 49.

Mesure la production, c'est à dire l'activité économique socialement organisée consistant à créer des biens et des services. Ces biens et services sont destinés à être vendus sur des marchés.

La comptabilité nationale élargit la notion de production à des opérations non destinées à la vente ; il s'agit par exemple de certaines activités internes aux entreprises : la fabrication d'une machine par une firme pour son propre équipement est considérée comme une production. La firme se vend la machine elle-même.

- **Le Revenu National**

Mesure l'ensemble des revenus perçus par les acteurs économiques.

- **La Consommation** (ou Consommation Finale)

Représente la valeur des biens et services utilisés pour la satisfaction directe des besoins humains, individuels ou collectifs.

- **La Formation Brute du Capital Fixe** (FBCF)

Représente la valeur des biens durables acquis par les producteurs pour être utilisés pendant au moins un an dans leur processus de production. Cet agrégat correspond à l'investissement.

- **L'Épargne**

Est la part des ressources (revenus) courantes qui reste disponible pour accumuler des actifs physiques ou financiers.

- **Les Exportations**

Sont des biens et services produits sur le territoire national et vendus à l'extérieur. Les exportations sont un emploi de la production nationale.

- **Les Importations**

Sont des biens et services qui viennent grossir la production nationale mais qui ne créent pas de revenus dans l'économie nationale.¹²

- **LE PRODUIT INTERIEUR BRUT**

«Le Produit Intérieur Brut (P.I.B.) est une mesure de la production nationale, c'est à dire de l'ensemble des biens et services produits au cours d'une période donnée (en général l'année).»¹³

Le P.I.B. mesure l'ensemble des richesses créées par le pays durant une année. Dans le P.I.B., on voit les nationaux et les étrangers produisant à l'intérieur d'un pays ; ici on tient compte de la territorialité.

Ainsi, le P.I.B. peut être calculé à partir des valeurs ajoutées des secteurs institutionnels résidents (optique produit), à partir des emplois finals (optique dépense) ou à partir des revenus engendrés par la production (optique revenu).

Approche par le produit

¹² BERNIER B. & SIMON Y., Initiation à la macroéconomie, 8^e éd., Paris, 2001, P. 24-25.

¹³ BERNIER B. & SIMON Y., Op. Cit., P. 25.

Pour mesurer ce qui a été produit au niveau national pendant une période donnée, par l'ensemble des agents économiques, l'addition des productions individuelles conduirait donc à compter plusieurs fois les biens utilisés sous forme de consommations intermédiaires.

Aussi, le calcul significatif et correct de ce qui a été produit au niveau global, et qui est appelé P.I.B., doit-il être obtenu par l'addition des valeurs ajoutées de l'ensemble des unités de production ; ainsi donc, nous avons :

$$\text{P.I.B.} = \text{Somme des valeurs ajoutées des secteurs institutionnels}$$

Optique dépense

Le P.I.B. est la somme de toutes les dépenses effectuées pour acheter le produit final au cours d'une année.

$$\text{P.I.B.} = C + I + G + X - M$$

Où C = Consommations

I = Investissements

G = Dépenses Gouvernementales

X = Exportations

M = Importations

Approche par le revenu

Le P.I.B. peut enfin être obtenu à partir des comptes d'exploitation qui indiquent le montant des revenus issus de la production. Il est donc égal à la somme de tous les revenus.

On peut alors écrire ce qui suit :

$$\begin{aligned} \text{P.I.B.} &= \text{Rémunération des salariés, salaires versés par les unités résidentes} \\ &+ \text{Excédents bruts d'exploitation} \\ &+ \text{Impôts liés à la production et à l'importation des subventions} \\ &\text{d'exploitation.} \end{aligned}$$

Soit :

$$\text{P.I.B.} = W + \text{Autres revenus} + \text{Impôts}$$

Où $W = \text{Salaires}$

□ LE REVENU NATIONAL

Somme des revenus primaires

Il s'agit des rémunérations des salariés, des excédents d'exploitation, des revenus de la propriété reçus du reste du monde (nets de ces mêmes revenus versés au reste du monde), et des impôts liés à la production versés aux Administrations (nets des subventions d'exploitation reçues des Administrations).

Le Revenu National Disponible Brut (RNDB)

Provient de la répartition de la valeur ajoutée des revenus de la propriété. Il prend également en compte les opérations de redistribution (les impôts sur le revenu, les cotisations sociales, les prestations sociales, etc.).

$$\text{RNDB} = \text{Consommation finale} + \text{Epargne}$$

En économie fermée, le revenu disponible serait égal au P.I.B. puisque ce dernier s'écrirait comme suit :

$$Y = C + S$$

Où $Y = \text{P.I.B. (ou Revenu disponible)}$

$C = \text{Consommation}$

$S = \text{Epargne}$

En économie ouverte,

$$\text{RNDB} = \text{P.I.B.} \\ + \text{Revenus reçus du reste du monde} \\ - \text{Revenus versés au reste du monde}$$

□ LE PRODUIT NATIONAL BRUT (P.N.B.)

Le P.N.B. est un agrégat employé dans certains pays et par certaines organisations internationales à des fins de comparaison entre les pays. Il diffère du P.I.B. par la prise en compte des revenus du reste du monde.

Ici, on tient compte de la nationalité.

Ainsi, nous avons la formule suivante :

$$\begin{aligned}
 \text{P.N.B.} &= \text{P.I.B.} \\
 &+ \text{Revenus du travail, de la propriété de l'entreprise reçus du} \\
 &\quad \text{reste du monde} \\
 &- \text{Nets des revenus de même nature versés au reste du monde}
 \end{aligned}$$

I.4. RELATION ENTRE CONSOMMATION, EPARGNE ET REVENU

Les ménages disposent d'un revenu disponible qu'ils consacrent en grande partie à des dépenses de consommation. Néanmoins, une partie de ce revenu n'est pas dépensée immédiatement par les ménages qui préfèrent l'épargner en vue d'une utilisation future.

I.4.1. La notion de consommation

I.4.1.1. Définition

La consommation est la destruction par utilisation d'un bien ou d'un service. Au sens économique du terme, c'est un acte générateur d'utilité.

Il y a deux manières de définir le processus de consommation.

Consommer, c'est l'acte d'utiliser un bien ou un service à des fins individuelles ou collectives.

Consommer, c'est détruire immédiatement ou progressivement un bien ou un service dans le but de satisfaire un besoin.

La consommation est donc motivée par les besoins qu'un individu cherche à satisfaire à l'aide d'un bien ou d'un service prévu à cet effet.

Les biens et services consommés le sont à deux stades, qui sont notamment :

- ✓ Au stade intermédiaire : Il s'agit des entreprises de transformation (ou manufacture). Celles-ci consomment soit des matières premières, de l'énergie, des produits semi-finis, pour continuer la production ;
- ✓ Au stade final : Il s'agit ici des ménages qui consomment pour eux-mêmes.

La consommation n'entraîne pas obligatoirement une destruction totale du bien, car les déchets sont souvent réutilisables.

De même, la consommation concerne des biens ou services qui diffèrent selon certains critères :

Biens durables/ non durables

Certains biens sont détruits dès la première utilisation (carburant, nourriture...) alors que d'autres sont détruits progressivement (vêtements, voitures...).

Biens matériels/ non matériels

Les biens matériels regroupent l'ensemble des biens alors que les biens immatériels constituent les services.

Biens marchands/ non marchands

Tous les biens sont par nature marchands dans le sens où ils sont échangés sur un marché à un prix couvrant au moins leur coût de production. Par contre, certains services ne sont pas marchands, soit parce qu'ils sont gratuits, soit parce qu'ils sont cédés à un prix inférieur à leur prix de revient (ticket de bus par exemple).

Enfin, on définit la consommation selon son caractère individuel ou collectif :

Consommation individuelle : le bien ou service consommé ne l'est que par un seul individu à l'exclusion de tout autre.

Consommation collective : un bien ou un service peut être consommé en même temps par plusieurs individus sans possibilité d'exclusivité, et ce, en leur permettant de satisfaire le même besoin.

I.4.1.2. La fonction de consommation

La fonction de consommation suit un schéma précis :

Il existe des besoins qui doivent être satisfaits. Ces besoins sont classés par ordre d'importance pour chaque individu.

Le besoin ne peut être satisfait par un bien libre (comme respirer par exemple). Il y a donc nécessité de procéder à l'acquisition du bien ou

du service, c'est à dire qu'il est nécessaire de se le procurer en contrepartie d'une certaine quantité de monnaie.

La dépense ainsi engendrée peut-être indirecte, c'est à dire qu'elle ne permet pas directement d'acquérir le bien ou service apte à satisfaire nos besoins. C'est le cas de la consommation de services publics collectifs non marchands ou de l'autoconsommation (bricolage, jardin potager...). Mais, dans la majorité des cas, la dépense engendrée dans l'acte de consommation constitue une dépense directe qui permet d'acquérir le bien ou service apte à satisfaire nos besoins.

Le bien ou service acquis est directement consommé de manière à satisfaire notre besoin initial.

Consommer prend donc des formes diverses et concerne des biens ou services aux caractéristiques variables. La science économique a cherché à identifier un certain nombre de groupes de biens ou services consommés regroupés selon leurs spécificités.

Jusqu'à présent, nous avons analysé l'évolution globale de la consommation, en fonction notamment de l'évolution des revenus. Il faut maintenant constater que les modes de consommation ne sont pas stables dans le temps, et qu'ils évoluent aussi en fonction du revenu disponible.

Les lois de Engel

Engel est un économiste qui a défini un certain nombre de lois visant à montrer l'évolution des modes de consommation dans le temps en fonction de la variation des revenus. Ces lois s'appliquent dans le cas d'une augmentation du revenu disponible :

Première loi

Les dépenses alimentaires augmentent moins vite que le revenu. En conséquence, les dépenses liées à l'alimentation représentent une part de plus en plus faible des dépenses d'un ménage. La satisfaction du besoin de se nourrir ne nécessite pas en effet une hausse continue de l'achat de biens alimentaires. Cette diminution des dépenses de consommation est relative, pas absolue.

Deuxième loi

Les autres dépenses liées à des besoins primaires (logement, chauffage, habillement) augmentent au même rythme que le revenu. L'accroissement du pouvoir d'achat permet au ménage d'augmenter ces différents postes de consommation (location d'un appartement plus grand...) mais dans une proportion égale à la hausse constatée du revenu disponible.

Troisième loi

Les dépenses ne relevant pas de la nécessité de satisfaire des besoins primaires augmentent plus rapidement que les revenus. Une fois ses besoins primaires satisfaits, un ménage consacre une part plus importante de son revenu à l'achat de biens et services répondant à des besoins secondaires (loisir...).

Les lois de Engel reposent sur l'analyse de la consommation finale des ménages. Elles analysent les variations relatives des différents postes de consommation en fonction de l'augmentation des revenus.¹⁴

I.4.2. **La notion d'épargne**

I.4.2.1. **Définition**

L'épargne correspond à la partie du revenu disponible des ménages qui n'est pas consacrée à une consommation immédiate. Elle est une partie du revenu conservée sous forme d'encaisse oisive (il s'agit de la thésaurisation) ou de placement productif.

L'épargne est donc, en sciences économiques, considérée comme une consommation différée dans le temps.

Chaque année, les ménages épargnent une partie de leur revenu disponible. Cet effort d'épargne se traduit donc par des flux monétaires qui vont alimenter le patrimoine des ménages. Le patrimoine est donc

¹⁴ <http://geronim.free.fr/ecogene/bts1/partie55.htm>, 'Les lois de Engel'.

constitué de l'ensemble des flux antérieurs d'épargne réalisés par les ménages.

L'épargne peut être volontaire ou résiduelle, selon que la partie du revenu conservée est délibérément soustraite ou non, de l'affectation à la consommation. Elle est volontaire selon l'approche des Keynésiens qui dit qu'il faut d'abord épargner avant de consommer.

$$Y = S + C$$

Où Y = Revenu

C = Consommation

S = Epargne

Et, elle est résiduelle selon l'approche des Classiques qui dit qu'on ne peut épargner qu'après la consommation.

$$Y = C + S$$

Où Y = Revenu

C = Consommation

S = Epargne

L'épargne est utilisée comme réserve pour les transactions futures ; pour les placements (achats des valeurs) et pour les investissements divers.

Au niveau macroéconomique, l'épargne est une capacité de financement. Elle répond donc aux besoins des agents économiques entrepreneurs (il s'agit ici de l'Etat et des Entreprises).

Il existe aussi des formes d'épargne forcée, à savoir :

- Chaque consommateur et/ou chaque contribuable voit son revenu ponctionné au profit de l'Etat, par le biais de la fiscalité ;
- L'inflation est une forme de ponction forcée dans nos économies, cette dernière ampute une partie du revenu de tout citoyen ;
- Pour ses actionnaires, l'entreprise opère de la même manière par le biais du mécanisme de l'autofinancement, ne distribuant pas ses dividendes : Ici, il s'agit également de l'épargne forcée.

Il est bon de noter que l'épargne des ménages est structurellement excédentaire.

Ainsi donc, les ménages épargnent essentiellement pour trois raisons principales ci-après :

Disposer de liquidités : afin de permettre une dépense de consommation plus importante dans un futur proche.

Disposer d'une réserve : cette réserve constitue une marge de sécurité afin de faire face aux aléas de la vie (accident, maladie...).

Constituer un patrimoine : ce patrimoine peut prendre des formes de placement différentes et sert soit à procurer un complément de revenu, soit à être transmis sous la forme d'un héritage aux descendants de l'épargnant.

I.4.2.2. **Les différentes formes de l'épargne**

La part du revenu épargnée est alors placée dans différents actifs qui constituent le patrimoine de l'épargnant. Ces actifs sont regroupés en deux catégories :

Actifs financiers : comprend l'ensemble des placements financiers des ménages (assurance vie, valeurs mobilières de placement, livrets d'épargne...).

Actifs non financiers : ensemble des autres actifs constituant le patrimoine des ménages. Le logement (actif immobilier) représente le principal actif non financier des ménages.

I.4.3. **La notion du revenu**

Le revenu est soit la contrepartie d'une participation actuelle ou ancienne à la production (salaire ou retraite) ou la rémunération d'un

placement en capital (il s'agit des intérêts ou des dividendes) ; soit une rémunération indirecte de type social (cas des revenus de transfert) ; soit encore une dépense non effectuée considérée comme un revenu d'un type particulier mais réel (Exemple de logement ou voiture de fonction, jardin familial, services rendus à soi-même, etc.).

Le revenu est affecté soit à la consommation soit à l'épargne ou les deux à la fois, dans des proportions variables suivant les préférences ou les obligations de son titulaire ou détenteur. Dans ce cas, l'arbitrage effectué est influencé par le statut social et professionnel ou par l'état de la législation ou de la conjoncture économique actuelle ou prévisible, etc. Il est bon de savoir que le salaire est originalement et toujours un revenu, mais la réciprocité n'est pas vraie ni réelle car la notion du revenu est plus large que celle du salaire.

En résumé, la relation qui existe entre la consommation l'épargne et le revenu se trouve dans le fait que la consommation ainsi que l'épargne dépendent du revenu, et qu'avant de consommer ou d'épargner, il faut d'abord épargner ou consommer, selon qu'on se trouve dans l'approche keynésienne ou classique.

CHAPITRE II : **NOTIONS SUR L'ENTREPRISE**

II.1. DEFINITION

«Durant une longue période, on a défini et pensé l'Entreprise comme principalement un regroupement des moyens financiers, techniques, matériels et humains, organisés et coordonnés pour produire des biens et services. L'Entrepreneur dirigeant pouvait être motivé par le profit (entreprise privée) ou par le service aux usagers (entreprises publiques).»¹⁵

L'entreprise est bien définie selon l'optique que l'on privilégie. Ainsi, elle peut être :

- Une cellule productive organisée :

Lieu de combinaison des facteurs et de mise en œuvre du progrès technique, elle fabrique et transforme les produits que demandent nos sociétés industrielles et de consommation.

- Un ensemble microéconomique :

Immergé dans un marché, dotée d'une autonomie interne mais dépendante du milieu pour ses échanges, l'entreprise a pour but de vendre à des clients potentiels les biens et services qu'elle produit, avec le maximum de profit.

¹⁵ Ass. KAHOBÉ C., Cours de Politique des Entreprises, Inédit, L2 Ecofi, ISPL-UCCM, Kinshasa, 2004-2005.

- Un corps social organisé :

Lieu de rassemblement d'individus, lieu d'affrontement, pôle de la vie active, l'entreprise est maîtresse des emplois, source de revenus, point d'adaptation aux techniques en mouvement.¹⁶

«Les Entreprises sont donc des cellules économiques spécialisées dans la production des biens et services échangés sur le marché en vue de la satisfaction des besoins par la consommation.»¹⁷

L'Entreprise est une entité en matière de spécialisation de la production palpable pour répondre aux besoins des consommateurs. La production est la chasse gardée des entreprises.

II.2. TYPES D'ENTREPRISES

Chaque entreprise constitue une réalité originale qui se distingue des autres. Cependant, des communs traits permettent de regrouper les entreprises en catégories homogènes au regard d'un ou de plusieurs critères d'analyse. Mais nous n'en retenons que deux, à savoir : les indicateurs économiques et les statuts juridiques.

A. LA CLASSIFICATION ECONOMIQUE DES ENTREPRISES

Ici, il est possible de répartir les entreprises en six catégories selon les opérations qu'elles effectuent. Ainsi, nous avons notamment :

¹⁶ Dictionnaire Economique, 1989, Paris, P. 165, 384 p.

- Les entreprises du secteur primaire : Agriculture ;
- Les entreprises du secteur secondaire : Industrie ;
- Les entreprises commerciales ;
- Les entreprises prestataires des services ;
- Les entreprises d'assurance ;
- Les établissements de crédit.

B. **LA CLASSIFICATION DES ENTREPRISES SELON LEUR NATURE JURIDIQUE**

En nous basant sur les considérations d'ordre juridique, il sied de distinguer :

- Les entreprises privées ;
- Les entreprises publiques ;
- Les entreprises mixtes.

a) **Les entreprises privées**

Sont celles dont le capital appartient à des individus ou à des sociétés relevant du droit privé. Elles constituent une base du capitalisme libéral. Elles constituent aussi une des caractéristiques essentielles du régime capitaliste.

¹⁷ Ass. TSHIMPE E., Cours d'Initiation à l'Economie de l'Entreprise, Inédit, G2 Ecofi, ISPL-UCCM, Kinshasa, 2001-2002.

Il existe, suivant leur forme juridique, les entreprises individuelles et les entreprises collectives ou sociétaires ainsi que les sociétés commerciales.

b) **Les entreprises publiques**

L'entreprise publique est une entreprise créée par l'Etat dans le but de satisfaire un besoin d'intérêt général.

Elle est, en effet, l'un des moyens utilisés par les Etats modernes pour intervenir en matière économique.

Rôles des entreprises publiques dans une économie

- La prise en compte des notions de service et d'intérêt général ;
- Le problème d'emploi ;
- La poursuite d'une croissance équilibrée ; et
- Le progrès social.

c) **Les entreprises mixtes**

Alors que les entreprises privées et publiques sont relativement faciles à identifier et à définir du point de vue de l'origine des capitaux, du contrôle de l'entreprise et des motivations habituelles, les entreprises mixtes revêtent plusieurs formes et sont des natures variées que les deux types d'entreprises.

En effet, les entreprises mixtes peuvent résulter d'une association d'un ou de plusieurs investisseurs privés et étrangers avec un ou plusieurs investisseurs locaux ; d'une association d'un ou de plusieurs investisseurs locaux avec le gouvernement local ; d'une association d'un ou de plusieurs investisseurs privés ou publics étrangers avec le gouvernement local.

But poursuivi par les entreprises mixtes

Il n'est pas toujours évident de dire que toute décision d'investir est motivée directement par la recherche du profit maximum. Il existe d'autres motivations telles que :

- Vendre l'acquis scientifique ;
- Profiter des conditions alléchantes d'un nouveau marché ;
- Intégrer et rationaliser les activités plurinationales d'une firme ;
- Etc.

II.3. LA GESTION DE L'ENTREPRISE

L'étude de la gestion de l'entreprise date de la fin du dix-neuvième siècle. Au début du vingtième siècle, TAYLOR essayait de

dégager et de généraliser les principes communs à toutes les entreprises. Cependant, il a toujours porté son attention sur l'atelier. Il a présenté son étude comme un moyen de relier, dans l'intérêt commun, les techniciens au reste de l'entreprise. TAYLOR a développé ses conceptions à propos de l'organisation du travail dans l'atelier, mais celles-ci débordent ce cadre.

FORD a élevé le débat et a apporté des nouvelles idées dans la gestion de l'entreprise. Il a cependant gardé l'optique de TAYLOR, mais en insistant sur la place des bureaux dans l'entreprise et en donnant une part importante à l'initiative des services très purs.

Henri FAYOL a repris les travaux de TAYLOR mais ne s'est pas contenté de l'analyse des faits dans l'atelier.

Dans son ouvrage paru en 1931, intitulé "Administration Industrielle et Générale", il insiste sur le rôle de l'administration dans l'entreprise notant qu'un patron consacre 85% de son temps aux tâches administratives. Il a en outre essayé de dégager les principes de la conduite d'une entreprise.

II.3.1. **Les principes de la conduite d'une entreprise**

Henri FAYOL dénombre cinq principes pour la bonne conduite d'une entreprise, qui sont notamment : la prévision, l'organisation, le commandement, la coordination et le contrôle.

II.3.1.1. **La Prévision**

Gérer c'est d'abord prévoir.

La prévision consiste à décider sur ce qui va engager l'entreprise dans l'avenir, c'est la programmation de l'activité qui vient dans le futur, c'est donc la budgétisation.

La gestion actuelle est prévisionnelle. Il est à noter que l'on fait un état de prévision avec stimulation.

Pour que la prévision soit valable, elle doit se réaliser en remplissant les conditions ci-après :

- **L'unité** : C'est à dire qu'il y a des plans partiels qui doivent être rassemblés pour faire un plan complet ;
- **La continuité** : Il ne faut pas rejeter ce que le prédécesseur a laissé ni interrompre le plan qu'on avait déjà commencé à réaliser ;
- **La souplesse** : Le plan doit être malléable, flexible ; il ne doit donc pas être rigide ;
- **La précision** : C'est à dire qu'il doit d'abord être ordonné ; ainsi que,

- **Le réalisme** : Le plan doit être collé à la réalité. Le réalisme équivaut à la faisabilité.

II.3.1.2. **L'Organisation**

Organiser c'est constituer les différents services, c'est à dire créer des organes (des services, des cellules, etc.).

II.3.1.3. **Le Commandement**

Commander c'est plus un art qu'une science.

Ainsi, un chef d'entreprise doit être comme l'indique le mot CHEF, c'est à dire :

C = Compétence	: Il doit connaître le métier ;
H = Honnêteté	: Il doit être sérieux ;
E = Exemplaire	: Il doit servir de bon exemple ;
F = Formateur	: Il doit diffuser les informations et quand les collaborateurs sont bien formés, il sera épaulé, il ne sera donc pas trop chargé.

Ainsi analysé, un Chef doit être Compétent, Honnête, Exemplaire et Formateur.

II.3.1.4. **La Coordination**

Un chef d'entreprise doit jouer le rôle d'arbitre entre les différents agents de son entreprise. Il doit aussi bien harmoniser les différentes activités de la firme.

II.3.1.5. **Le Contrôle**

Un chef d'entreprise doit pouvoir contrôler toutes les activités qu'il entreprend. Et le contrôle doit être assorti des sanctions positives ou négatives, selon le cas. Le contrôle se fait à priori ou à posteriori.

II.4. ROLE DE L'ENTREPRISE AU SEIN D'UNE ECONOMIE

II.4.1. **Activité économique**

Le problème économique fondamental provient de ce que les êtres humains ont des besoins à satisfaire et les biens et les services nécessaires pour y parvenir ne leur sont pas fournis directement par la nature dans les qualités requises et en quantité illimitée.

Dans ce cadre de rareté, l'activité économique a pour objet la satisfaction des besoins humains par la production des biens. Elle consiste donc à répartir et à combiner les ressources rares (ressources naturelles, capital et travail) qui sont communément appelées facteurs de production, en vue de la production des biens et services.

Dans les sociétés traditionnelles, l'activité économique n'était pas dissociée ou séparée du reste de l'activité sociale. Cependant, avec

l'évolution, les individus se sont aperçus de l'intérêt, voire même, de la nécessité de créer progressivement des cellules spécialisées dans la production.

Ce n'est que jusqu'à la révolution industrielle, au dix-huitième siècle et au dix-neuvième siècle que ces cellules spécialisées furent principalement les entreprises artisanales.

Les grandes unités de production furent créées dès lors : manufactures, grandes compagnies maritimes, arsenaux pour construction navale, etc.

La révolution industrielle a accéléré le mouvement de spécialisation des unités de production et provoqué un accroissement de leur dimension quant aux effectifs du personnel employé. Cette évolution a été provoquée par des facteurs tant techniques que commerciaux.

Le développement, puis la généralisation de l'activité sociale a donné naissance à des cellules spécialisées dans la production et l'échange : ce sont les entreprises.

II.4.2. **L'analyse économique des fonctions de l'entreprise**

La spécialisation croissante des unités de production a conduit à intercaler entre la production et la consommation de nombreuses transactions intermédiaires inter-entreprises avant l'échange final entre l'entreprise et les consommateurs. L'entreprise réalise **la fonction de production**.

La fonction de distribution s'est développée et est souvent assurée par les entreprises spécialisées dans le négoce.

En effet, la production génératrice de flux des biens donne également naissance, en contrepartie, à un flux de revenus (salaire, intérêt, profit,...) distribués aux apporteurs des facteurs de production et de distribution. Il convient donc de noter que les entreprises assument aussi **la fonction de répartition des revenus entre les agents économiques.**

Les échanges des biens et services, tout comme la répartition des revenus s'effectuent dans les économies d'échanges monétaires par l'intermédiaire de la monnaie. Certaines entreprises doivent donc assumer **une fonction de financement de l'économie.**

Les entreprises spécialisées dans la fonction financière sont les établissements de crédit et des banques qui réalisent l'émission, la collecte et la distribution des instruments monétaires et des capitaux.

Enfin, pour assurer leur survie et leur développement, les entreprises doivent renouveler leurs équipements et accroître leur capacité de production. **L'accumulation du capital par l'investissement** constitue donc une autre fonction essentielle des entreprises.

Les entreprises acquièrent du capital technique grâce au capital financier fourni par les associés, par les banques ou par les

ressources qu'elles tirent de leur vente après paiement de leurs charges (Il s'agit de l'autofinancement).

En définitive, les entreprises réalisent cinq fonctions économiques qui sont complémentaires :

- La production ;
- La distribution ;
- La répartition des revenus entre agents économiques ;
- L'accumulation du capital par l'investissement ; et
- Le financement.

Par ailleurs, certaines entreprises sont spécialisées dans l'une de ces fonctions mais dans la plupart des entreprises, ces fonctions coexistent.

D'une manière générale, du point de vue de ces fonctions économiques, l'entreprise apparaît comme une unité de production de valeur et de répartition de revenu.

II.5. L'ENVIRONNEMENT DE L'ENTREPRISE

Par environnement de l'entreprise, nous entendons le milieu dans lequel l'entreprise s'insère et agit. Elle est en relation avec de nombreuses firmes, et il est bon de préciser, qui s'insèrent entre les différentes entreprises.

Elle est, par ailleurs, généralement en relation avec son environnement national et local.

II.5.1. **Les relations inter-entreprises**

Les entreprises entretiennent entre elles des relations variées. D'une part, elles s'affrontent sur le marché dans le cadre des relations concurrentielles ; d'autre part, des relations de complémentarité, faites d'association ou de domination, s'instaurent entre elles et conditionnent leurs activités.

« Les relations concurrentielles entre les entreprises se manifestent sur les marchés qui sont de différents types et sur lesquels la concurrence s'exerce sous des formes variées. »¹⁸

L'entreprise rencontre donc d'autres agents économiques sur le marché ; ce dernier étant, selon la théorie économique, un lieu de confrontation de l'offre et de la demande d'un bien donné.

Deux ou plusieurs entreprises peuvent mettre en commun tout ou une partie des éléments constituant leur potentiel productif. Cela se fait dans le cadre d'une association entre elles, soit par un effort de domination exercé par l'une ou l'autre : c'est le cas des relations de complémentarité.

II.5.2. **Les relations de l'entreprise avec son environnement**

¹⁸ Ass. TSHIMPE E., Op. Cit.

institutionnel

Par le biais de l'ensemble de la politique économique et sociale, les pouvoirs publics peuvent être source d'opportunité pour l'entreprise. Ils contribuent à la création des externalités ou des économies externes, c'est à dire les avantages tirés de l'environnement. Cependant, l'Etat est évidemment source des contraintes (par la fiscalité, il opère des prélèvements qui infléchissent l'activité de l'entreprise, sa rentabilité et son financement).

La fiscalité affecte l'entreprise dans ses résultats (impôts sur le bénéfice), dans son patrimoine (taxe professionnelle, droit d'enregistrement) et dans ses opérations (taxes sur la valeur ajoutée).

Nous pouvons constater qu'actuellement, l'Etat s'efforce d'aménager la fiscalité soit pour éviter d'entraver l'activité des entreprises et de fausser leurs choix (il s'agit ici de la neutralité fiscale), soit pour orienter les décisions des entreprises (on voit ici l'incitation fiscale aux investissements, à la décentralisation, à l'emploi, etc.).

Comme nous venons de le démontrer ci-haut, l'intervention de l'Etat dans l'activité économique peut se résumer dans le tableau se trouvant sur la page suivante :

MOYENS	CONSEQUENCE SUR L'ACTIVITE DES ENTREPRISES
BUDGET	Pèse sur la conjoncture économique, sur l'activité des entreprises qui sont des clients directs de l'Etat ou reçoivent des subventions de ce dernier.
FISCALITE	Accroît les charges des entreprises, affecte donc leurs choix.
CREDIT (TAUX D'INTERET)	Affecte le comportement d'investissements des entreprises, pèse sur la rentabilité et la trésorerie.
TAUX DE CHANGE	Affecte les entreprises importatrices et exportatrices.
REGLEMENTATION	Impose des obligations, des interdictions ou offre des possibilités.

II.5.3. ***La relation entre les entreprises et les ménages***

« Les ménages sont des unités institutionnelles dont la fonction économique principale est la consommation et éventuellement la production quand elle est organisée dans le cadre d'une entreprise individuelle. »¹⁹

¹⁹ BERNIER B. & SIMON Y., Initiation à la Macroéconomie, Ed. DUNOD, Paris, 1998, P. 50.

Les ménages comprennent donc les entrepreneurs individuels.

Ils louent leur terre pour obtenir une rente ; et leurs immeubles pour obtenir des loyers.

Les ménages fournissent aux entreprises des facteurs de production. Ils louent leur travail pour obtenir en retour des salaires, ils prêtent leur capital pour obtenir un intérêt.

Bref, les ménages fournissent aux entreprises des facteurs de production et reçoivent en contrepartie une rémunération qu'ils utilisent pour acheter à des fins de consommation des biens et services produits.

Les entreprises remplissent la fonction principale de produire des biens et services. Par conséquent, elles louent les facteurs de production (capital, travail, terre) aux ménages.

Pour livrer les produits finis sur un marché et réaliser un profit, les entreprises achètent des biens intermédiaires ou des services nécessaires et passent à un processus de transformation.

CHAPITRE III : VUE PANORAMIQUE DE L'ECONOMIE DE LA R.D.C. (DE 1997 A 2002)

Nous présentons ici de donner un bref aperçu sur la République Démocratique du Congo à travers les quelques agrégats macroéconomiques ; notamment le Produit Intérieur Brut, la monnaie, les salaires, les prix. Nous nous intéressons particulièrement à la situation des finances publiques du pays, à l'épargne budgétaire et aux relations économiques du pays avec ses principaux partenaires extérieurs aussi bien qu'aux investissements financés au cours de la période sous examen.

III.1. LE PRODUIT INTERIEUR BRUT

L'activité de production est restée marquée par une baisse constante aussi bien dans le secteur des biens que dans celui des services (au cours des années 1997, 1998, 1999, 2000 et 2001 ; elle a quand même haussé en 2002) sous l'effort conjugué de plusieurs facteurs dont :

- La défectuosité des infrastructures de base ;
- Les difficultés d'approvisionnement en divers intrants et pièces de rechange ; ainsi que,
- Les incertitudes créées par un climat socio-politique troublé notamment par les guerres de libération déclenchées vers fin 1996 et d'occupation depuis août 1998.

Le tableau ci-dessous permet de saisir le taux de croissance du PIB d'une année à l'autre au cours de la période susmentionnée :

Tableau n°01 Taux de croissance en volume du PIB de 1997 à 2002,
(Variations en % par rapport à l'année précédente)

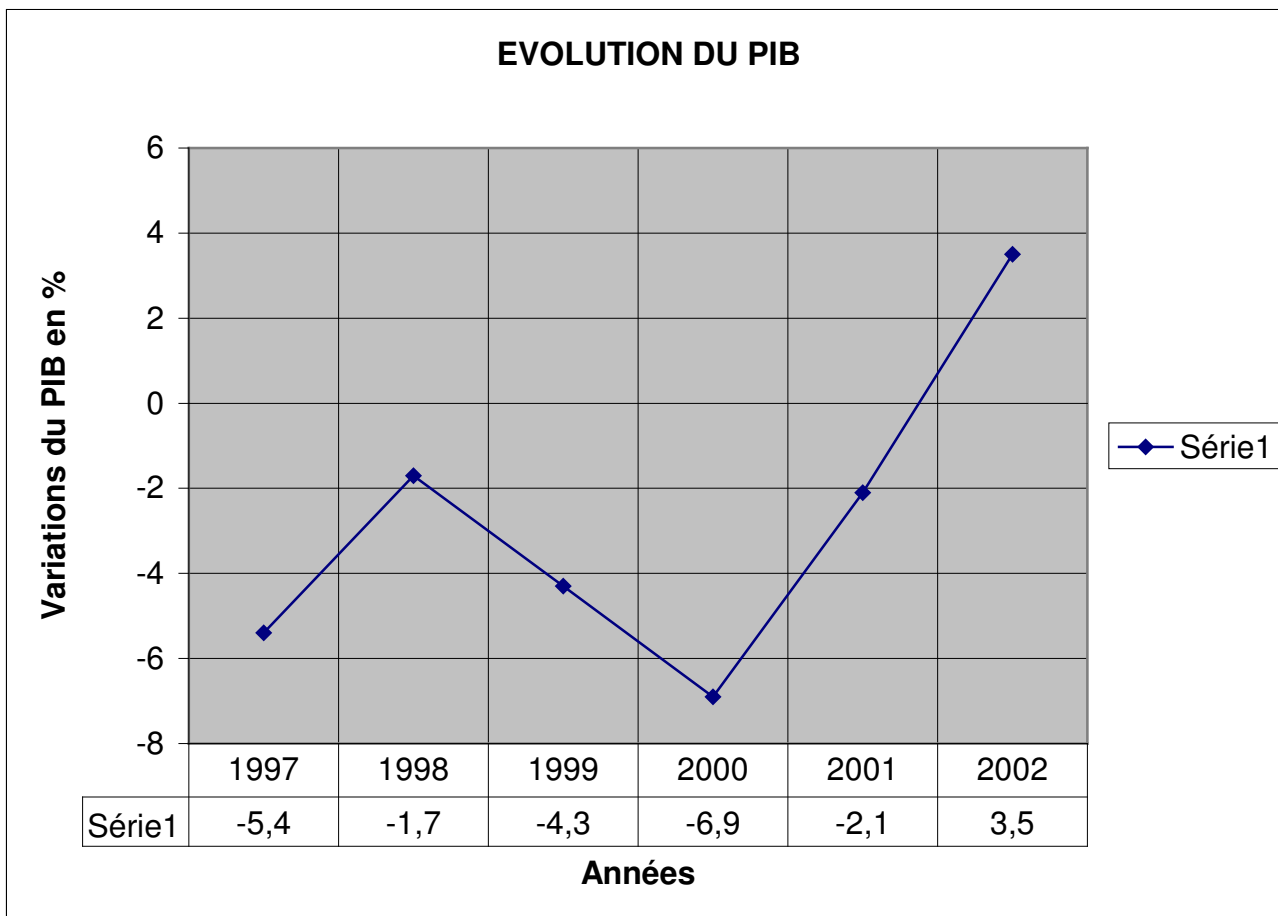
Secteurs d'activité	Années					
	1997	1998	1999	2000	2001	2002
I. SECTEUR DES BIENS	-7,3	-0,7	-1,9	-8,2	-3,3	3,1
1. Agriculture, Sylviculture, Chasse, Elevage et Pêche	-2,8	-1,4	-5,1	-11,7	-3,9	0,5
2. Extraction minière et Industries métallurgiques	-13,9	9,6	7,9	29,1	0,8	9,9
3. Industries manufacturières	-21,8	-7,3	4,3	-10,9	-16,2	6,8
4. Electricité et Eau	-10,6	-5,9	10,5	-66,0	8,6	2,8
5. Bâtiments et Travaux publics	-30,6	4,5	13,7	3,5	6,7	11,5
II. SECTEUR DES SERVICES	-1,3	-4,7	-6,8	-6,9	-3,5	4,9
1. Commerce de gros et de détail	-1,6	-6,7	-11,9	2,3	-0,7	1,7
2. Transports et Communication	-4,2	-6,4	-20,4	-0,3	14,3	21,0
3. Services marchands	-1,3	-7,3	-5,0	-29,2	-11,9	6,1
4. Services non marchands	-15,4	21,7	32,7	-53,5	-28,4	3,5
III. Droits et taxes à l'importation	58,9	21,3	-49,4	25,1	44,4	16,3
PRODUIT INTERIEUR BRUT	-5,4	-1,7	-4,3	-6,9	-2,1	3,5

Source : Banque Centrale du Congo, Rapport annuel 2002-2003, P. 23.

Il en résulte que le produit intérieur brut du pays a accusé une baisse de 2,82% en moyenne d'une année à l'autre au cours de la période d'étude. De -5,4% en 1997, la baisse d'activité d'une année à l'autre est passée à -1,7% en 1998 avant de s'amplifier en 2000 pour atteindre -6,9% après s'être fixée à -4,3 en 1999. Par ailleurs, elle est passée à -2,1 en 2001 avant d'atteindre 3,5% en 2002. Nonobstant cette situation de baisse, le PIB a connu une hausse de 5,6% par rapport à l'année 2001, passant de -2,1% à 3,5%.

Cette baisse d'activité a été ressentie dans la même proportion dans le secteur des biens où elle a atteint en moyenne le taux de 3,05% ainsi que dans celui des services où elle a aussi atteint 3,05% en moyenne l'an au cours de la période sous examen.

Le produit intérieur brut, au cours de cette période a évolué de manière suivante :



III.2. LES FINANCES PUBLIQUES

La situation des Finances Publiques de la République Démocratique du Congo au cours de la période sous étude se résume dans le tableau présenté à la page suivante.

Tableau n°02 : Situation intégrée des opérations des Administrations
Publiques de 1997 à 2002 (en milliers de \$ US)

	1997	1998	1999	2000	2001	2002
1. RECETTES						
Non remboursables	554671,8	498260,2	787515,9	798322,8	718958,9	857747,6
a) Recettes courantes	308120,8	375369,6	645827,4	508374,1	322544,3	426660,1
b) Donations	246551,1	122890,7	141688,6	289948,7	396414,6	431087,6
Courantes	175886,1	112711,8	75520,1	194694,8	294265,2	286891,7
En capital	70665,0	10178,9	66168,4	95253,9	102149,4	144195,8
2. DEPENSES COURANTES	502524,7	659072,7	1302836,6	1218878,8	612470,1	648957,5
3. EPARGNE BUDGETAIRE	18517,9	-170991,9	-581489,1	-515809,9	4339,4	64594,3
4. DEPENSES EN CAPITAL	100174,7	15428,0	203969,7	128739,8	110346,0	157972,2
5. TOTAL DEPENSES = 2+4	602699,4	674501,2	1506806,2	1347618,6	722816,1	806929,7
6. SOLDE (1-5)	-48027,5	-176241,0	-719290,3	-549295,8	-3857,2	50817,9
7. AJUSTEMENT STATISTIQUE	-155860,3	20333,5	63837,1	66245,2	9865,1	16394,6
8. BESOINS DE FINACEMENT	-203887,8	-155907,5	-655453,2	-483050,6	-6007,9	-67212,5
9. FINANCEMENT	203887,8	155907,5	655453,2	483050,6	6007,9	67212,5
Intérieur monétaire	203887,4	155907,5	655453,2	483050,6	6007,9	67212,5
Int. non monétaire	0,4	-----	-----	-----	-----	-----
Extérieur net	-----	-----	-----	-----	-----	-----
Sécurité sociale	-----	-----	-----	-----	-----	-----

Source : Nous même à partir du Rapport annuel 2002-2003, de la B.C.C., P. 77.

Remarquons que la gestion des finances publiques s'est soldée par des déficits successifs lesquels ont dégagé une évolution à la hausse et ce, de manière générale.

En effet, de 203.887,8 milliers de \$ US en 1997 le déficit des finances publiques ou mieux, les besoins de financement ont atteint un

montant de 67.212,5 milliers de \$ US en 2002 soit une régression de 67%. Cette situation résulte entre autre de la rigidité des dépenses dans un contexte de ralentissement des recettes publiques.

En particulier, les déficits des finances publiques ont atteint en moyenne 261.919,92 milliers de \$ US l'an au cours de la période d'étude. Ils ont été couverts quasiment en totalité par le financement monétaire.

En effet, hormis l'année 1996 où le pays a pu bénéficier de 0,38 milliers de \$ US, les années après cette date ont été marquées par l'absence d'autres ressources de financement que le financement monétaire.

III.3. MONNAIE, SALAIRES ET PRIX

III.3.1. **Monnaie**

La situation monétaire du pays a été caractérisée par la progression de la masse monétaire (de 1997 à 2000) et par une régression de la masse monétaire pour les années 2001 et 2002 sous l'impulsion des avoirs extérieurs nets et subsidiairement des avoirs intérieurs nets. Cela a eu des conséquences non seulement sur le taux de change et le prix mais aussi sur l'intermédiation financière des banques.

La monétisation des déficits du secteur public a, en effet, entraîné une spirale inflationniste qui a accentué le caractère négatif de

taux d'intérêts par la Banque Centrale du Congo sur le marché monétaire en dépit des ajustements opérés chaque année.

Tableau n°03 : Situation monétaire intégrée en \$ US de 1997 à 2002

	1997	1998	1999	2000	2001	2002
1. Avoirs extérieurs nets (a-b)	-439162267,2	-854925740,4	-512066630,8	-995834035,0	-348710,7	-641672,7
a) Avoirs	108421908,4	172172538,5	187148509,0	352526847,0	239366,9	188202,6
b) Engagements	547584175,6	1027098278,9	699215139,8	1348360882,0	588077,6	829875,3
2. Crédits intérieurs (a+b)	267866213,7	409562349,1	876478289,8	764336979,5	125107,0	10277,0
a) Etat	231779977,1	348509083,2	793424287,1	629226847,7	60480,3	-29989,2
b) Economie	36086236,6	61053265,8	83054002,7	135110131,8	64626,8	40266,3
3. Autres postes nets (A)	-421492084,0	-970234553,4	-609537006,0	-1311151684,0	-596964,0	-916635,9
4. Masse monétaire	250196030,5	524871162,1	973948664,9	1079654628,5	373360,4	285240,2
Monnaie	170486244,3	396369049,1	861275846,8	887856057,6	204098,8	167083,6
Quasi-monnaie	79709786,3	128502113,0	112672818,2	191798570,9	169261,6	118156,7

Source : Nous même à partir du Rapport annuel 2002-2003, de la B.C.C., P. 194.

Il se dégage de ce tableau que la masse monétaire a atteint un montant cumulé de 2.829.329.086,7 \$ US soit en moyenne 471.554.847,8 \$ US l'an au cours de la période sous étude.

Elle s'est, principalement, constituée de la monnaie soit 81,87% contre 18,13% pour la quasi-monnaie. Elle a connu une expansion au cours de la période 1997-2000 ; elle a par contre connu une diminution au cours des deux années suivantes.

En effet, de 250.196.030,5 \$ US en 1997, elle a atteint le montant de 285.240,2 \$ US en 2002 soit une régression de 99,9%.

III.3.2. ***Salaires***

Les conditions salariales se sont détériorées au cours de la période sous examen tant dans le secteur public que privé ; avec la baisse du pouvoir d'achat occasionnée par le niveau très élevé des prix sur le marché.

L'indice du salaire réel dans le secteur public a baissé de 100% et celui du secteur privé de 100%.

En effet, le premier s'est établi à 0,0 points en 2000 contre 1,5 points en 1997 alors que le second s'est fixé à 0,0 points en 2000 contre 2,1 points en 1997.

Du surcroît, les salaires sont restés impayés dans le secteur public et dans la majorité des provinces, occasionnant ainsi les arriérés de plusieurs mois. Le tableau se trouvant à la page suivante indique l'évolution par année des indices du salaire réel dans les deux secteurs public et privé.

Tableau n°04 : Salaires réels dans le secteur privé et dans l'Administration Publique (en \$)

	1997	1998	1999	2000	2001	2002	Variation en %				
							1998	1999	2000	2001	2002
Indice moyen des prix aux marchés (IRES)	357264,7	355070,3	585971,7	691920,1	318756,7	257529,9	-0,6	65,0	18,1	-53,9	-19,2
SECTEUR PRIVE											
Indice de salaire nominal	10180,3	36905,8	161224,0	36901,2	22245,7	25971,5	262,5	336,9	-77,1	-39,7	16,7
Indice de salaire réel	2,1	6,5	7,2	0,2	0,0	0,0	202,2	11,7	-96,6	-86,1	-14,0
ADMINISTRATION PUBLIQUE											
Indice de salaire nominal	6684,4	5894,7	13430,5	7517,4	793,9	2043,6	-11,8	127,8	-44,0	-89,4	157,4
Indice de salaire réel	1,5	1,1	0,6	0,1	0,0	0,0	-27,2	-45,8	-91,2	-98,1	138,5
Pour mémoire :											
SALAIRE MINIMUM LEGAL											
Indice de salaire nominal	777946,6	632987,6	3967412,9	1435838,7	151631,0	97796,2	-18,6	526,8	-63,8	-89,4	-35,5
Indice de salaire réel	166,3	110,7	168,4	9,5	0,2	0,1	-33,4	52,1	-94,4	-97,6	-52,4

Source : Nous même à partir du Rapport annuel 2002-2003, de la B.C.C., P. 52.

III.3.3. **Prix**

Les prix ont été rythmés par les variations du taux de change et de la masse monétaire ; les deux facteurs interagissent d'ailleurs le plus souvent. En effet, à mesure que l'expansion des liquidités intérieures s'est avérée excessive dans une situation de détérioration de l'activité productive, cela a contribué à exercer des pressions sur les prix intérieurs.

Il convient de signaler, enfin, que l'évolution des prix fait suite aussi à la contraction de l'effort des biens et des services et aux difficultés d'approvisionnement du pays en biens de première nécessité, à la rareté des devises consécutive à la décision de confier le monopole d'achat du diamant à une société privée (en 2000).

III.4. RELATIONS ECONOMIQUES EXTERIEURES

La coopération structurelle entre la République Démocratique du Congo et ses partenaires a été gelée depuis 1991. Les ressources enregistrées après cette date ont consisté essentiellement en dons octroyés au titre d'aide alimentaire, d'assistance technique à travers les organismes non gouvernementaux.

La situation générale de la dette extérieure est restée préoccupante pour autant que les arriérés de paiement se soient accumulés d'année en année.

Le tableau n°5 de la page suivante illustre bien nos propos.

Tableau n°05 : Dettes extérieures de la RDC (en millions de XDR)

	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Stock	9439,8	9427,2	9878,6	9878,2	10687,2	7753,3
FMI	354,7	367,6	377,9	388,2	401,0	397,4
Club de Paris	6649,0	6507,5	6850,4	6799,4	7479,5	4510,1
Club de Kinshasa	286,5	284,0	287,2	325,0	363,3	337,7
Club de Londres	27,4	26,4	27,2	28,8	29,3	43,5
Institutions multilatérales	1652,4	1745,8	1822,8	1760,8	1805,6	2193,8
Dont BAD	626,0	550,7	555,9	540,5	672,4	719,9
Autres	469,8	495,9	513,1	576,0	608,9	270,8
Services de la dette						
Service dû	5880,0	6168,4	6964,4	7450,0	8598,7	1190,2
FMI	328,7	360,4	377,9	388,2	401,0	380,6
Club de Paris	4458,0	4611,1	5092,8	5556,4	6545,0	85,8
Club de Kinshasa	214,7	222,6	230,7	266,7	313,7	291,5
Club de Londres	27,4	26,4	27,2	28,8	29,3	49,5
Institutions multilatérales	447,4	515,9	786,2	681,9	750,0	119,5
Dont BAD	344,6	466,6	509,0	464,8	519,2	0,8
Autres	403,8	432,0	449,6	528,0	559,6	263,2
Service effectué	-----	1,5	-----	-----	-----	405,5
FMI	-----	1,5	-----	-----	-----	380,6
Club de Paris	-----	-----	-----	-----	-----	-----
Club de Kinshasa	-----	-----	-----	-----	-----	-----
Club de Londres	-----	-----	-----	-----	-----	6,0
Institutions multilatérales	-----	-----	-----	-----	-----	18,9
Dont BAD	-----	-----	-----	-----	-----	0,8
Autres	-----	-----	-----	-----	-----	-----
Arriérés	5880,0	6166,9	6964,4	7450,0	8598,7	784,7
FMI	328,7	358,9	377,9	388,2	401,0	-----
Club de Paris	4458,0	4611,1	5092,8	5556,4	6545,0	85,8
Club de Kinshasa	214,7	222,6	230,7	266,7	313,7	291,5
Club de Londres	27,4	26,4	27,2	28,8	29,3	43,5
Institutions multilatérales	447,4	515,9	786,2	681,9	750,0	100,6
Dont BAD	344,6	466,6	509,0	464,8	519,2	-----
Autres	403,8	432,0	449,6	528,0	559,6	263,2

Source : B.C.C., Rapport annuel 2002-2003, P. 146.

Les difficultés de paiement extérieur n'ont pas permis d'améliorer les relations avec les institutions multilatérales, notamment la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD) et le Fonds Monétaire International (FMI).

Plus précisément, le service de la dette dû a atteint au cours de la période sous étude un montant cumulé de 36.251,7 millions de XDR ; soit en moyenne 6.041,95 millions de XDR l'an.

Alors que le stock s'est fixé à 57.064,3 millions de XDR ; soit en moyenne 9.510,72 millions de XDR l'an.

Quant aux arriérés, leur montant cumulé au cours de la période sous examen se situe à 35.844,7 millions de XDR ; soit un montant de 5.974,12 millions de XDR en moyenne l'an. Et enfin, le service effectué n'a pu atteindre que 1,5 millions de XDR en 1998 et un montant de 405,5 millions de XDR en 2002. Le cumul du service effectué nous donne un montant égal à 407 millions de XDR ; soit 203,5 millions de XDR comme moyenne de ces deux années (notamment l'année 1998 et l'année 2002) ; soit encore une moyenne annuelle de 63,83 millions de XDR (Ici, nous tenons compte de toutes les six années d'examen ou d'étude).

Tableau n°06 : Solde de la balance générale des paiements de la RDC
en millions de XDR (de 1997 à 2002)

	1997	1998	1999	2000	2001	2002
<u>I. Compte des transactions courantes</u>						
A. Biens et Services	65,0	-58,2	13,4	-21,0	-67,5	-122,1
B. Revenus	-198,6	-182,6	-375,3	-306,7	-323,9	-235,8
C. Transferts courants	121,4	25,0	-33,2	64,6	210,1	358,6
<i>Total (A+B+C)</i>	-12,2	-215,8	-395,1	-263,1	-181,3	0,7
<u>II. Compte de capital et des opérations financières</u>						
D. Capital	-180,3	-282,5	-397,6	-95,1	0,0	0,0
E. Opérations financières	-113,4	-59,5	-137,5	-296,3	-251,6	27,0
<i>Total (D+E)</i>	-293,7	-342,0	-535,1	-391,4	-251,6	27,0
F. Erreurs et omissions	78,8	147,7	126,7	93,8	-145,2	-59,8
<i>Solde global total (A à F)</i>	-227,1	-410,1	-803,5	-560,7	-578,1	-32,1
G. Moyens de financement	227,1	410,1	795,5	560,7	578,1	30,8
1. Arriérés (réduction -)	387,7	452,7	784,8	539,9	548,2	0,0
2. Crédit net du FMI	31,9	17,5	8,7	13,0	12,2	0,0
3. Mouvements de réserve (autres)	21,6	22,3	-65,8	3,7	17,7	30,8
4. GAP à financer et rééchelonnement dette extérieure	-214,1	-82,4	67,8	4,1	0,0	0,0

Source : B.C.C., Rapport annuel 2002-2003, P. 151.

III.5. INVESTISSEMENTS

La subvention insuffisante des ressources en faveur du secteur productif d'une part, le désengagement extérieurs des partenaires d'autre part, et la méfiance des promoteurs face aux incertitudes économiques ont contribué au décalage de l'évolution favorable des initiatives prises par les promoteurs aussi bien du secteur privé, mixte que parapublic.

Il en résulte que les investissements agréés dans le cadre du code des investissements dans le secteur des services ont occupé une part importante dans la totalité des investissements agréés au cours de la période 1997 – 2000 ; soit une moyenne annuelle de 59,81%.

Ils ont été poursuivis par ceux du secteur des industries extractives et métallurgiques qui ont représenté 13,33% de la totalité des investissements agréés suivis notamment des investissements agréés dans les secteurs des industries manufacturières et énergie qui ont totalisé respectivement une moyenne annuelle de 11,04% et 12,05% de cet ensemble. Et enfin, ceux du secteur de l'agriculture, élevage et pêche n'ont pu représenter que 3,77% en moyenne par année.

Nonobstant, il sied de remarquer que ces investissements ont atteint un montant cumulé de 800.221 milliers de dollars américains, soit une moyenne annuelle de 266.740,33 milliers de dollars américains ; ce qui représente un montant assez faible pour un pays (le cas de la République Démocratique du Congo) qui se veut prospère du point de vue économique, en particulier, et ce, en dépit de la progression des montant d'investissements agréés.

En effet, celle-ci a atteint 96,57% en 1999 par rapport à 1997 après avoir baissé de 20% en 1998 par rapport à l'année précédente (1997).

CHAPITRE IV : BREF APERÇU SUR L'ÉCONOMIE DE COMMUNION

IV.1. HISTORIQUE DE L'ÉCONOMIE DE COMMUNION

Traversant la ville de Sao Paulo, en mai 1991, CHIARA LUBICH avait été choquée de voir de ses yeux, à côté d'une des plus grandes concentrations de gratte-ciel du monde, de grandes étendues des bidonvilles, les "favelas".

Touchée par cette situation, elle s'est demandée de savoir ce qu'il fallait faire pour y remédier.

Au moment où elle était arrivée à la cité pilote du Mouvement des Focolari, la Mariapolis Araceli, près de Sao Paulo, elle constatait que la communion des biens pratiquée jusque-là dans le Mouvement des Focolari, n'était pas suffisante pour ces brésiliens qui lui étaient si proches et avaient des moments critiques.

Poussée par l'urgence de pourvoir à leurs besoins de nourriture, d'un toit, de soins médicaux et de travail, si possible, elle avait lancé *l'Économie de Communion* : Ici devraient naître des industries, des entreprises dont les bénéfices seraient mis en commun librement, de la même manière que dans les premières communautés chrétiennes (avant tout, pour aider ceux qui sont dans le besoin, leur offrir un travail et faire en sorte qu'il n'y ait parmi eux aucun indigent).

En effet, les bénéfices serviront ensuite à développer l'entreprise et les infrastructures de la cité pilote, afin qu'elle puisse former des hommes

nouveaux car, sans hommes nouveaux, on ne peut pas prétendre faire ou créer une société nouvelle. Une telle cité pilote, au Brésil, avec cette plaie des disparités entre les riches et les pauvres, pourrait constituer un phare et une espérance pour beaucoup.

L'adhésion des participants à cette proposition avait été immédiate ; tous s'étaient sentis partie prenante, remués et secoués au plus profond.

Ils s'étaient lancés pour donner leur contribution personnelle des manières plus variées.

Ce rêve est entrain de devenir une réalité ; beaucoup d'entreprises sont nées, non seulement au Brésil mais dans plusieurs pays du monde. Les entreprises qui existaient déjà ont fait leur ce projet tout en modifiant le mode de gestion et l'affectation de leurs bénéfices.

Selon les statistiques récentes, il y a actuellement 761 entreprises qui adhèrent au projet de l'Economie de Communion.

IV.2. BREVE PRESENTATION DU MOUVEMENT DES FOCOLARI

Le Mouvement des Focolari est un mouvement d'unité et de fraternité universelle qui a pris naissance au milieu de la haine et de la violence de la seconde guerre mondiale.

En 1943, Chiara LUBICH redécouvre l'évangile dans la ville de Trente (en Italie) avec ses premières compagnes. Ensemble, elles mirent cet évangile en pratique au quotidien, en commençant dans les quartiers les plus pauvres de la ville. Leur vie personnelle et collective en était

transformée. Ce premier groupe devint vite un mouvement qui se répandit dans toute l'Italie, puis en Europe et enfin dans le monde.

Ce fut le début d'un nouveau courant de spiritualité centré sur l'amour évangélique, qui suscite un mouvement de renouveau spirituel et social : la spiritualité de l'unité, essentiellement communautaire.

Il engendra un style de vie qui, s'inspirant des principes de l'Évangile – tout en mettant en évidence les valeurs similaires présentes dans d'autres religions ou cultures – répond à la soif de sens et d'authenticité et contribue à porter la paix et l'unité dans le monde : les préjugés s'écroulent, les semences de vérité et d'amour contenues dans les diverses cultures deviennent richesse réciproque ; de nouveaux horizons s'ouvrent dans les divers milieux de la société : culture, politique, économie, art, etc.

Cette spiritualité vécue dans les milieux et cultures les plus divers a fait s'ouvrir des dialogues féconds notamment : dans le *monde catholique*, avec des personnes, groupes, mouvements et associations, pour contribuer à renforcer l'unité ; avec des *chrétiens des différentes Églises* pour concourir à la pleine communion ; avec des *croyants de différentes religions* ; et avec des personnes de *convictions différentes*, pour avancer vers cette fraternité universelle à laquelle nous tendons tous.

En raison de la variété des personnes qui le composent – jeunes, adultes, enfants, adolescents, familles, prêtres, religieux et religieuses de congrégations diverses, et même évêques – l'unique réalité que constitue le Mouvement des Focolari s'articule en 18 branches.

Petit à petit, les développements ont donné naissance à des réalisations concrètes. Par exemple, dans le domaine de la **culture**, l'école Abba, pour l'élaboration d'une culture renouvelée ; dans celui de **l'économie**, le projet pour une **Économie de communion** dans lequel sont engagées plus de 700 entreprises ; des **cités-pilotes** de témoignage, des **œuvres sociales**, des **maisons d'édition** et **des revues**.

Le Mouvement des Focolari fait partie de cette floraison des mouvements d'Église que le feu pape Jean-Paul II avait définie comme « **une réponse suscitée par l'Esprit Saint au défi dramatique de la fin du millénaire** ».

IV.3. CARACTERISTIQUES DE L'ECONOMIE DE COMMUNION

IV.3.1. **Un nouveau style d'agir économique**

« Un aspect caractéristique de l'Economie de Communion est qu'il propose un agir économique marqué par la gratuité, l'ouverture envers l'autre, les valeurs éthiques, tout en agissant dans des secteurs économiques principalement lucratifs (for profit). »²⁰

Ainsi, on dépasse cette vision enracinée dans la pratique et la pensée économique qui voit plus le marché comme le règne de l'avantage personnel, et "le no-profit" comme celui de l'altruisme et de la solidarité. Les entreprises qui pratiquent l'économie de communion opèrent, elles aussi, à l'intérieur du marché tout en utilisant comme instrument du partage des richesses.

²⁰ WWW.focolare.org, Caratteristiche, in Economia di Comunione.

IV.3.2. **Incitation à la productivité**

Ces objectifs constituent une incitation à la productivité pour les travailleurs qui sont conscients qu'ils travaillent aussi pour un objectif social qui a des dimensions mondiales que pour leur propre bien être ou pour celui de l'entreprise.

IV.3.3. **Rapport entre entrepreneurs, travailleurs et entreprise**

Au centre de l'entreprise, se trouve la personne et non le capital. Ainsi donc, la meilleure utilisation possible des talents de chaque travailleur favorise la créativité, la prise de responsabilité et de participation.

Il revient donc de noter que la transformation de l'entreprise en une vraie communauté est l'un des premiers objectifs des chefs d'entreprises.

IV.3.4. **Relation entre les clients, les fournisseurs, la société civile et les agents extérieurs**

L'entreprise étant une cellule économique spécialisée dans la production des biens et services échangés sur le marché en vue de la satisfaction des besoins par la consommation ; autrement dit, en tant qu'unité de production, s'engage à offrir des biens et services utiles et de qualité à des prix équitables.

Les membres de l'entreprise se comportent de manière loyale avec les concurrents.

L'entreprise s'enrichit d'un capital immatériel constitué des relations d'estime et de confiance avec les responsables d'entreprises qui sont soit fournisseurs, soit clients ou l'administration publique. Ce capital est générateur de développement économique.

IV.3.5. ***Ethique***

L'entreprise appliquant ou œuvrant dans l'économie de communion doit aussi payer les impôts comme les autres entreprises, elle ne doit donc pas chercher à l'échapper ou à s'en abstenir. Elle doit s'engager à ne pas polluer, à maintenir les relations éthiquement correctes avec les organes de contrôle comme les syndicats et les diverses institutions.

IV.4. AUTRES CONSIDERATIONS SUR L'ÉCONOMIE DE COMMUNION

Selon la théorie économique dominante, l'individualisme est l'une des qualités fondamentales de l'homo œconomicus (l'homme économique soit homme rationnel). La personne est considérée dans une relation de réciprocité avec les autres.

John M. KEYNES, dans son ouvrage "*Prospettive economica per i nostri nipoti*", montre que l'engagement à faire pour les autres continuera à avoir une raison d'être alors même que nous n'aurons plus de raison de faire pour nous-mêmes.²¹

²¹ KEYNES J. M., *Prospettive economiche per i nostri nipoti* (1930), in ID., *La fine del laissez-faire e altri scritti*, traduction italienne, Boringhieri, Milan 1991, P.67.

TOMMASO SORGI, dans ses phrases "*Economia e lavoro per l'uomo*", note que ce qui réalise l'homme est certainement son œuvre dans la domination de la matière, son action, ce en quoi il innove dans la nature. Mais c'est surtout son travail "avec" et "pour" les autres êtres humains. C'est dans la croissance des relations que s'enrichit la personnalité. Par conséquent, on ne grandit pas dans le travail si on ne mise pas sur les rapports inter-humains, si on ne s'occupe pas de la "stratégie d'attention" à l'autre, redécouvert comme une personne sous le masque des rôles à jouer, aussi bien dans l'entreprise que dans les rapports économiques en général entre celui qui produit (objet ou service) et celui qui l'utilise.²²

Il ajoute que la plus belle et la plus grande force humaine, celle qui humanise davantage dans le travail, la véritable et inestimable plus-value humaine du travail est le caractère social de ce dernier.²³

« A la différence du modèle d'économie existant dans la société de consommation, basé sur une culture de l'avoir, l'économie de communion est l'économie du donner.

Cela peut paraître difficile, ardu, héroïque. Il n'en est pas ainsi, parce que l'homme, fait à l'image de Dieu qui est Amour, trouve sa propre réalisation dans l'amour, dans le don.

Cette exigence est ancrée au plus profond de son être, qu'il soit croyant ou non.

²² SORGI T., *Economia e lavoro per l'uomo*, in Altri del convegno 1984, pp. 28-29; Voir aussi ID., *Costruire il sociale*, Città Nuova, Rome 1991, pp. 78-84 et 115-121.

²³ SORGI T., *Op. Cit.*, P.30.

C'est sur cette constatation, confrontée par notre expérience, que se fonde l'espérance de voir l'économie de communion se répandre de façon universelle. »²⁴

Le Sociologue Tommaso SORGI affirme que la réalisation de l'économie de communion suscite un sursaut de conscience psychologique et morale. Il ajoute que depuis une pratique qui cantonne l'agir économique à un rapport matériel fondé sur l'égoïsme rationnel qui fait se faner l'humain autant que, si ce n'est encore plus, le manque de liberté et de culture intellectuelle, jusqu'à une croissance en humanité, justement dans le domaine économique, libérant les énergies les plus profondes de l'homme.

IV.5. LA CULTURE DE L'AVOIR ET LA CULTURE DU DONNER

IV.5.1. ***La culture de l'avoir***

Il est nettement clair qu'un tel type de culture est en contradiction avec la société actuelle. Les changements survenus avec la modernité ont ouvert la voie à l'individualisme, à l'égoïsme, à une recherche excessive de son intérêt propre. Cette dimension de l'homme, vécue et poursuivie dans toutes les expressions de la vie en société, a fait progresser la culture de l'avoir qui domine désormais nos habitudes. L'homme individualiste a créé la société de consommation, qui monnaie toute l'existence.

²⁴ LUBICH C., Documentaire « Pour une économie de communion », mai 1991.

La société moderne est caractérisée par la complexité, le conflit, l'aliénation, le gaspillage et la tristesse en même temps, et surtout, la désillusion, l'incapacité dans le cadre de créer des rapports profonds, de tisser des relations durables dans le temps, chacun étant replié dans sa solitude.

Et, il existe des conséquences, notamment :

- ❖ Du point de vue anthropologique : l'homo consumens (l'homme consommateur) prédomine, acteur de la culture de l'avoir, avide de consommer, incapable de conscience subjective et morale.
- ❖ Du point de vue politique et social : une compétitivité agressive se répand et finit par alimenter des conflits et des guerres en tout genre : celles entre les peuples et les Etats, et celles qui sont perpétrées à l'intérieur du marché et du monde du travail.

IV.5.2. **La culture du donner**

La culture du donner a une conception de la personne vue dans son essence (l'homme dans sa mise en relation comme centre et fin de toute réalité et activité), et dans toute une série d'attitudes et de comportements qui caractérisent les relations humaines.

La culture du donner: soit l'homme en tant qu'être ouvert à la communion, à la relation avec l'Absolu-Dieu, avec les autres, avec le créé. L'individualité et la socialité se rencontrent dans le don de soi, de

son être et dans la circulation des biens spirituels et matériels nécessaires au développement, à la croissance et à la maturation de tous.

Cependant, tous les genres de dons n'amènent pas à la culture du donner.

- Il existe un donner qui est corrompu par la volonté de puissance. C'est un acte chargé du désir de domination si ce n'est une véritable oppression sur les individus et les peuples ;
- Il y a un donner qui cherche sa propre satisfaction et se complait dans l'acte même de donner ;
- On trouve aussi un donner vaniteux, plein de vaine gloire, expression d'égoïsme et de culte de la personnalité. Dans ces conditions, ceux qui en bénéficient, perçoivent ce don comme une humiliation ou comme une offense ;
- Il existe encore un donner utilitaire, intéressé, qui recherche son avantage, son intérêt propre. Il est en quelque sorte un donner présent dans le système économique actuel et dans le système de pensée qui le sous-tend. Cette manière de donner ne crée pas une culture nouvelle ;
- Il existe enfin un donner que nous appelons évangélique qui s'ouvre à l'autre, dans le respect de sa dignité et suscite exactement l'expérience d'une phrase de la Bible, celle de : "donnez et on vous

donnera”, au niveau de la gestion des entreprises. Ce donner libère donc toute une gamme de valeurs qui définissent l’acte même de donner : *gratuité, joie, largesse, abondance, désintéressement, le préservant des écueils et des dangers d’être mal compris ou récupéré.*

La culture du donner se concrétise dans un véritable art du don où les relations humaines, vécues comme un don et une donation continue, sont tendues vers la communion, synonyme d’unité ; où l’acte de donner, de partager les biens spirituels et matériels, porte à la communion. Ces relations tendent de plus en plus à aller et venir, et à devenir réciproques. Et de là naît la communion, l’unité. La société qui en découle se met en place comme communion car la communion est l’essence même de la société et de la personne.

IV.6. LE DEVELOPPEMENT HUMAIN

Presque simultanément, dans le domaine de la réflexion sur la théorie économique, aux Etats-Unis d’Amérique, des économistes de renom (comme le prix Nobel 1998, l’Indien AMARTYA SEN) ont mis au point un nouveau concept de développement : “**le développement humain.**” Ce dernier dépasse l’idée de développement identifié uniquement comme la croissance économique et se concentre sur les personnes, leurs besoins, sur certains paramètres fondamentaux qui touchent aux conditions de vie telles que la santé, le degré d’instruction, l’espérance de vie, et la participation à la vie sociale.

Le développement social doit être la fin et l'objectif primordial de toutes les mesures de politique économique et il se fraye un chemin, dans le langage des relations officielles, et non seulement, comme capacité d'exercer trois potentialités essentielles qui sont notamment : une vie longue et saine, l'instruction et l'accès aux ressources nécessaires pour atteindre et maintenir un niveau de vie digne.

Ces nouvelles directions théoriques et techniques, offertes par l'agir économique, se heurtent aux mesures de politique économique prises par les grandes agences et institutions économiques mondiales vis à vis des différents pays. On y rencontre une pratique économique et une manière d'en comprendre les fins et les objectifs qui vont dans une toute autre direction, dans la mesure où elles privilégient l'affirmation radicale du moi agissant et poussent à une politique de consommation effrénée, désastreuse autant pour les communautés humaines que pour le milieu de vie et l'écosystème.

Ces considérations et ces réflexions nous donnent la conviction que, pour faire face au problème de manière efficace, il faudrait aller plus à fond dans le diagnostic et dans la thérapie. Il s'agit de comprendre comment le concept de développement humain naît d'une nouvelle conception anthropologique, de la naissance d'un homme nouveau en mesure d'ajouter à ses dimensions modernes, de producteur et de consommateur, un quelque chose, un plus qui l'aide et le pousse à s'ouvrir à l'autre et le libère de sa fermeture et de son égoïsme.

Cette situation nécessite un type d'homme que nous appelons "Homo donator" (qui signifie homme qui donne), capable d'exercer, dans les activités publiques et, particulièrement, les activités économiques, le don, le partage.

Ainsi, peut se dessiner une culture nouvelle qui exprime une vision de l'homme et de la société qui répond aux attentes, aux désirs, aux demandes, aux nécessités que pose ce moment de l'histoire.

Nous pouvons donc l'appeler culture du donner. Il ne s'agit pas ici d'être généreux, de faire des œuvres de bienfaisance ou d'exercer la philanthropie, ni même d'embrasser la cause de l'assistanat. Il s'agit plutôt de connaître et de vivre la dimension du « donner », du « don » comme faisant partie intégrante de l'être et de l'existence même de la personne.

Durant la dernière décennie avant l'entrée dans le troisième millénaire, le thème du "développement est venu très en évidence dans le domaine de la croissance de l'économie mondiale et de la globalisation. Une série de sommets internationaux a marqué cet intérêt et cette préoccupation généralisée: Atmosphère et développement à Rio de Janeiro, Population et développement au Caire, Femmes et développement à Pékin, et Développement social à Copenhague.

De tous ces sommets a émergé une conviction générale soit disant que le développement est au centre de la vie économique, il est le but de l'agir économique, il est l'objectif même de l'activité économique.

IV.7. AUTRES ASPECTS

IV.7.1. **Le fondement de la communion**

La communion est une réalité polyvalente. Elle est avant tout religieuse et spirituelle car elle tire sa source, son origine en Dieu-Trinité, communion d'amour entre Personnes et dans le Christ qui est la révélation d'un tel mystère.

Chiara LUBICH, inspiratrice d'un Mouvement et de la Spiritualité de l'unité a compris qu'elle a été créée comme un don pour ceux qui sont à côté d'elle, et que ces derniers ont été créés par Dieu comme un don pour elle. Comme le Père, dans la Trinité est tout pour le Fils et le Fils est tout pour le Père.

Bref, la communion trinitaire est considérée comme fondement ontologique de toute forme de communion, comme substance et comme vie.

IV.7.2. **La communion : une catégorie sociologique**

La communion est la manifestation ou la preuve de la socialité réelle.

Georges GURVITCH, Sociologue russe, analyse la catégorie "communion" sur la base des degrés d'intensité de la socialité par fusion partielle du "Nous".

Dans la communion, l'immanence réciproque entre le Moi, les Autres et le Nous se trouve à son point culminant.

Il est bon de noter que le concept de communion, tel que l'entend GURVITCH, n'est pas le concept chrétien qui sous tend l'Economie de Communion. Et les relations entre le Moi et les Autres dont il parle ne sont pas communion dans le sens trinitaire. Il n'en reste pas moins que sa conception, à laquelle on peut se confier, est intéressante et stimulante.

IV.7.3. **La communion comme une société nouvelle**

Une société de communion, inspirée par la Trinité de Dieu et façonnée sur ce modèle n'est pas seulement une aspiration et encore moins une abstraction. Elle est l'impératif d'une nouvelle découverte de la Trinité comme principe et source d'une société nouvelle.

Principe :

Signifie prendre la communion qui est unité comme paradigme pour la création de nouveaux schémas de lecture, de compréhension et d'interprétation de la réalité sociale (par l'émergence d'une théorie capable de saisir les nouvelles relations qui règnent dans la société).

Source :

C'est à dire utiliser un tel paradigme pour une orientation de l'histoire dans sa complexité : comme une dimension qui caractériserait les relations interpersonnelles, sociales, structurelles et institutionnelles. Unité donc pour composer les diversités ; pour cimenter le pluralisme, reconnu comme un bien et une richesse ; pour alimenter la participation comme moteur de la vie sociale ; pour renforcer la liberté comme expression d'une humanité mûre ; pour imprégner la praxis sociale en tout lieu, à tous les niveaux et dans toutes les dimensions : des droits de l'homme à l'économie, de la justice à la santé, de l'art aux moyens de communication sociale, de la culture au respect de l'environnement, et ainsi de suite.

IV.7.4. La communion comme catégorie économique

Avec l'Economie de Communion, la communion peut donc s'élever à la catégorie économique.

Les entreprises elles-mêmes, par leurs structures et leur organisation interne et les acteurs économiques qui agissent à l'intérieur ou qui tournicotent autour d'elles, sont appelés et invités à créer la communion.

Si bien que la communion n'est pas seulement possible et réalisable dans les relations interpersonnelles et sociales, mais elle entre en force, de droit, dans la réalité économique et dans ses structures.

Nous constatons qu'il est nécessaire de réaliser sans délai un changement profond de l'économie, dimension importante de l'expression de l'être humain.

La recherche d'une société toujours plus civile, participative, harmonieuse, bref, capable de créer les conditions du bonheur et du bien être des individus, des communautés et des peuples, exige que l'on dépasse le stade d'une économie conflictuelle, compétitive à outrance, agressive, aliénante, etc.

Un nombre croissant de voix réclame une plus grande solidarité, une plus grande intégration et interaction, plus de dialogue, plus d'écoute des différents points de vue. Ceci, démontre l'actualité de l'économie de communion, aux premiers rangs d'une économie alternative.

A la lumière de tout ce qui vient d'être mentionné, nous pouvons dire que l'Economie de Communion requière, d'une part, des hommes nouveaux capables de mettre en actes la culture du donner, et une société nouvelle pour qui la solidarité et le partage sont les premiers objectifs ; et d'autre part, elle-même, en tant qu'Economie de Communion, structure économique, entreprise, est en mesure de répandre la communion.

Un saut qualificatif notable peut donc fonctionner comme un élan provocateur à l'avenir dans une société meilleure, plus humanisée et

humanisant, qui accueille et fait toute la place à la vie sociale d'hommes et de femmes reconnus dans toute leur dignité.

L'Économie de Communion apporte une nouveauté dans le sens que celui qui adhère au projet de cette économie décide librement d'utiliser les bénéfices de l'entreprise dont il est propriétaire en portant une égale attention aux trois points ci-après :

- ✓ Aider les personnes en difficultés financières, en leur apportant le minimum nécessaire, en commençant par ceux qui partagent l'esprit qui anime ce projet ;
- ✓ Réaliser une formation à la culture du donner, sans laquelle il n'est pas possible de réaliser une économie de communion ;
- ✓ Développer son entreprise.

“Si tu me donnes un poisson, je mangerai un jour ; mais si tu m'apprends à pêcher, je ne mourrai jamais de faim”. Tel est l'adage qu'il faut pratiquer pour la meilleure réalisation de l'Économie de Communion.

Il revient donc aux propriétaires des entreprises de créer de nouveaux emplois, d'élargir leurs champs d'exploitation pour créer d'autres postes ; tout ceci, afin de diminuer le chômage et la pauvreté de la population active.

Bref, demander du travail à quelqu'un pour le rémunérer, créer un emploi pour un individu ; cet acte est meilleur par rapport à celui de lui donner de l'argent en terme d'aumône et se fatiguer de cet acte après un certain temps (cet acte risque de rendre paresseux ou fainéant, l'individu à qui on aide souvent).

CHAPITRE V : MECANISMES D'IMPLANTATION DE L'ECONOMIE DE
COMMUNION EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU
CONGO

V.1. LES DIFFERENTES EXPERIENCES

V.1.1. **Culture du travail et dignité des travailleurs : La Femaq S.A.**

(au Brésil)²⁵

La Femaq est une entreprise qui produit des pièces fondues en acier et en aluminium. Elle réalise des produits qui peuvent peser chacun jusqu'à 30 tonnes.

Une soixantaine de personnes y travaille actuellement, avec une production de 4000 tonnes par an, pour un chiffre d'affaires de 8 millions de dollars.

Leurs principaux clients sont des industries automobiles : Volkswagen, Mercedes, General Motors. Ils ont reçu de General Motors, deux années consécutives, le prix du meilleur fournisseur d'Amérique Latine pour un certain type de produits.

Ils produisent aussi des pièces pour l'industrie du papier. Ils ont obtenu un certificat pour leurs produits et ils sont en train d'obtenir un autre certificat de qualité ISO 9 002.

Ils produisent également pour l'industrie extractive, qui exploite les richesses minérales et pour celle des machines outils.

²⁵ www.focolare.org, Expériences d'entreprises, In Economie de Communion.

La Femaq a été fondée en 1966 par monsieur Kurt Leibholz, immigré allemand doté d'une forte sensibilité sociale.

Il est mort en 1971 et ses enfants ont dû, alors qu'ils étaient encore étudiants, assumer la gestion de l'entreprise : cela a été une période très difficile à cause de leur inexpérience et du manque de confiance de la part de leurs employés et de leurs clients.

En 1979, l'entreprise s'était stabilisée, elle avait progressé. Ils avaient atteint, en tant qu'entrepreneurs, un certain succès et ils pouvaient dire qu'ils avaient remporté ce défi.

Mais le succès professionnel ne leur suffisait pas, il ne répondait pas à leurs aspirations les plus profondes.

Ils connaissaient depuis déjà un peu de temps la spiritualité du focolare et la doctrine sociale de l'Eglise ; ils voulaient aussi dans leur travail, vivre et agir en accord avec de tels principes.

Ils avaient fait entre eux le pacte d'être prêts à mourir plutôt que de rompre l'unité de laquelle naissait la lumière pour faire progresser l'entreprise, en restant cohérents avec les exigences chrétiennes ; ce qui les obligeait à privilégier l'homme plutôt que le profit.

Tous les ans est organisé au Brésil, à l'initiative de la Conférence Episcopale, une « campagne de la fraternité » en préparation à Pâques, avec un thème à tonalité sociale.

Une année, la « campagne » avait comme titre : « La santé pour tous ». Prenant comme point de départ ce thème, ils ont mis en place à l'intérieur de l'entreprise un dispensaire avec un médecin généraliste et un pédiatre, à la disposition de tous leurs employés et de leurs familles.

Ils ont créé également une caisse de bienfaisance avec un capital provenant de l'entreprise et des employés eux-mêmes, auxquels la gestion en a été confiée. Des Assemblées générales ont lieu chaque mois avec la participation de tout le personnel.

Ils ont commencé en outre à distribuer aux employés une partie des bénéfices de l'entreprise. Beaucoup de ces initiatives se poursuivent encore aujourd'hui.

Les années 80 ont été extrêmement difficiles du point de vue économique pour tout le Brésil, à cause de la crise du pétrole et d'autres problèmes internes, à tel point que certains économistes ont défini cette période comme une « décennie perdue ».

L'expérience positive de la Femaq s'est poursuivie, au milieu de mille difficultés, mais il leur semblait toujours plus que, malgré tous leurs efforts, il manquait encore quelque chose pour que soit pleinement réalisé le modèle d'entreprise dont ils rêvaient.

Lorsqu'en 1991, Chiara Lubich a lancé l'idée de l'Economie de communion dans la liberté, ils ont compris tout de suite que c'était le modèle économique qu'ils attendaient sans le savoir.

L'entreprise a par conséquent élargi son champ d'action : en plus du fait de répondre aux nécessités de ses employés, de ses fournisseurs et de ses clients, elle a pu étendre son action aux plus pauvres et à la formation des «hommes nouveaux», donnant une nouvelle valeur aux concepts de «travail» et «d'entreprise».

Le grand défi du projet de l'Economie de communion est de s'assurer que l'entreprise réussit à survivre et à rester dans le marché, en suivant la «logique du don» proposée par l'Economie de communion.

Les résultats de la nouvelle forme de gestion

Pour le vérifier, ils ont fait une étude sur les résultats de l'entreprise après l'introduction de cette nouvelle forme de gestion.

En étudiant les données de ces 18 dernières années, ils ont constaté que :

- ❖ L'expérience s'est réalisée dans une période de grande turbulence et instabilité de l'économie brésilienne, au cours de laquelle se sont succédés : sept grandes crises économiques, neuf ministres des finances et des variations de l'inflation de 1600% par an, jusqu'à une déflation de l'ordre de 1,5% en 1998.
- ❖ La productivité exprimée en tonnes par homme et par année est passée de 30 à 70 tonnes.
- ❖ A noter que la productivité de la Femaq est de 70 tonnes par homme et par année, tandis que la moyenne brésilienne est de 35 tonnes, qu'elle est de l'ordre de 66 tonnes aux Etats-Unis et de 75 tonnes au Japon.
- ❖ La productivité par homme et par année est passée de 14 à 30 tonnes.

- ❖ La facturation par homme et par année est passé de 15.000 à 120.000 dollars.

Après leur choix de l'Economie de communion, ces résultats ne s'expliquent pas seulement par les changements de matériel et de technologie mais surtout par une forte composante de participation et d'enthousiasme de tous ceux qui travaillent dans l'entreprise.

Par cette étude, présentée lors de deux congrès, les entrepreneurs de cette entreprise démontrent qu'agir selon les principes de l'Economie de communion n'est pas seulement possible mais que, comme dans le cas de la Femaq, cela contribue à augmenter aussi la productivité.

V.1.2. ***Une réponse en beauté : Andrea Monica*** (en Italie)²⁶

Lorsqu'on me demande de parler de mon activité professionnelle, je me présente comme un « artisan » du bois qui travaille dans le domaine de l'aménagement ; je le fais avec la fierté et la passion pour cet art qui habite l'artisan.

Il y a seize ans que je suis entré dans le monde du travail, dans l'entreprise familiale, plus attiré par la passion du beau et la passion du bois, transmises par mon père et mon grand-père, que par une claire vocation professionnelle.

Au fur et à mesure que je grandissais, ma responsabilité augmentait au sein de l'entreprise. Je me suis retrouvé, presque sans m'en rendre compte, chef d'entreprise... ou mieux, petit artisan chef d'entreprise.

²⁶ www.focolare.org, Expériences d'entreprises, In Economie de Communion.

La beauté, l'art, la poésie d'un métier très ancien, semblaient s'éloigner de mes expériences de travail toujours plus intenses. Et chaque jour qui passait apportait à mes journées de travail une somme de paroles et de réalités très terre à terre : contrats, adjudications, budgets prévisionnels, réglementations, devis, facturations.

J'avais l'impression d'être tombé désormais dans un rôle administratif d'organisation, où il restait bien peu de chose de la beauté.

C'est à cette période que j'ai découvert une idée nouvelle : l'Economie de communion. Je ne voyais pas clairement ce que j'allais pouvoir faire mais je désirais adhérer à un tel projet.

Je n'avais pas d'entreprise à construire ou à inventer, j'en avais déjà une. Cela me semblait un grand avantage mais, face au choix éthique qui est à la base de l'Economie de communion, je me rendais compte à quel point il me fallait restructurer les choses en moi : dans ma tête, dans mon entreprise.

Je devais mettre au centre de mon activité, non plus le profit mais l'homme.

Beaucoup de relations étaient à revoir, entre associés, avec les employés, les fournisseurs et les clients.

La fascination de cette idée ne tient pas seulement au fait de donner une partie des bénéfices mais plutôt de comment les produire. J'ai éprouvé tout de suite le besoin de partager avec d'autres cette nouvelle expérience.

Donc, communion d'idées, de projets, un levier exceptionnel aussi pour la productivité.

Ces années de travail intense ont apporté des transformations notables à mon activité. En voici seulement quelques titres.

Le respect de l'homme dans l'écologie : le type de réchauffement et de combustibles utilisés n'étaient certes pas les meilleurs par ce qu'ils dégagent dans l'atmosphère, et la nécessité de ventiler à l'intérieur déplaçait une grande quantité de poussière.

Les sortes de matériaux employés dans la production étaient déjà de bonne qualité mais ils pouvaient être améliorés.

Nous sommes ainsi passés au collage et au vernissage à l'eau qui n'apportent pas d'éléments toxiques à l'ouvrier ni à l'utilisateur du produit fini.

Les relations humaines à l'intérieur de l'entreprise : dès le début, les relations entre tous ont été bonnes, je pourrais même dire familiales dans la plupart des cas. Il nous semblait néanmoins qu'elles pouvaient être améliorées. Nous avons le désir de parler à tous de notre adhésion à ce projet : chose qui a pu être faite récemment, au cours d'un dîner d'entreprise qui a réuni aussi des artisans de l'extérieur qui collaborent avec nous.

Je peux dire qu'ils ont été heureusement surpris et désireux d'approfondir le contact.

Le choix de la légalité : nous nous sommes rendu compte, presque incidemment, que nous avons nous aussi beaucoup à faire en ce domaine.

En faisant quelques calculs et sans dramatiser, nous avons trouvé un chemin pour faire marche arrière et changer de mentalité. Je dis faire marche arrière car il s'agissait et il s'agit encore de rebrousser chemin et d'avancer contre le courant.

Suite à ces transformations, il y a trois ans, nous avons déménagé hors de la ville, dans une structure nouvelle et moderne, peut-être éloignée des affections et des habitudes de toujours, mais plus efficace et productive. Grâce à un consultant qui partage avec nous ce projet, une nouvelle administration s'est mise en place ; elle ne tient pas compte du profit à tout prix mais cherche avant tout la légalité.

Deux jeunes amis sont arrivés dans l'entreprise pour travailler avec nous, attirés par la même aventure. Ils n'ont pas hésité à quitter une situation stable dans une industrie locale pour rejoindre un artisan et qui, plus est, à faire un travail différent de celui qu'ils faisaient auparavant.

Tous ces facteurs ont donné une nouvelle teinte à l'entreprise, apportant avec eux de nouvelles stimulations et motivations. Cela a donné lieu à une productivité inattendue, assez considérable, et à une augmentation de facturation.

Si je fais aujourd'hui le bilan de ce projet, je comprends ce que je cherchais inconsciemment jusque-là.

Ma passion pour « le beau » a acquis à présent « un plus » : c'est une beauté plus ample qui décèle l'amour dans les choses, dans les relations. Cela a redonné saveur et couleur au travail de chef d'entreprise que je n'aurais jamais pensé faire.

C'est ainsi que j'ai retrouvé la beauté... l'art de faire le chef d'entreprise dans le contexte tout nouveau de l'Economie de communion ; celle-ci a redonné un sens à mon aventure de chef d'entreprise et d'homme.

V.1.3. **Une banque rurale "Kabayan"** (aux Philippines)²⁷

Je m'appelle Teresa G. Avec mon mari, Francis, nous sommes les actionnaires principaux d'une banque rurale, située dans la province de Batangas, à 120 km de Manille.

Notre objectif principal est de remplir un service financier et, en particulier, étendre le crédit et alimenter l'épargne, en faveur d'un plus grand nombre de Philippins qui habitent et travaillent à la campagne.

Nous avons reçu cette entreprise de mon père en 1989 et il nous a bien fallu dix ans pour sortir d'une situation au bord de la faillite. Elle était due à l'accumulation de facteurs extérieurs, comme les amendements de la loi martiale en vigueur dans les années 70, les turbulences politiques et économiques des années 80, sans compter le manque d'efficacité de l'administration interne.

Etant donné le grand nombre de personnes pauvres dans notre pays et le déséquilibre socio-économique dominant, nous brûlions déjà du désir de changer d'orientations et de devenir des fournisseurs de crédit dans cette zone rurale et des promoteurs de développement dans les campagnes.

²⁷ www.focolare.org, Expériences d'entreprises, In Economie de Communion.

Nous avons construit de forts liens de famille avec nos employés qui étaient alors 20 ou 25. Travaillant au coude à coude avec eux, nous nous comprenions et nous faisons face ensemble aux problèmes de l'entreprise. Les voies du dialogue étaient ouvertes : nous échangeons librement nos idées avec les employés, qui trouvaient une écoute à leurs suggestions. Et tout en maintenant bien fermes les décisions administratives, nous ne perdions pas de vue les relations interpersonnelles.

En 1991, lorsque Chiara Lubich avait lancé le projet de l'Economie de communion, mon mari et moi avons compris que cette vision chrétienne de l'économie était exactement ce que nous voulions concrétiser pour notre entreprise et pour notre pays. Comme nous voulions être en mesure d'avoir un plus gros impact, en tant que propriétaires permanents et qu'entreprise rurale, nous avons fait des projets d'expansion. D'une vie confortable dans une petite localité, nous nous sommes lancés pour nous étendre au dehors, à d'autres régions de province.

Une société de conseil d'entreprises (Ancilla) qui adhère au projet de l'Economie de communion, nous a aidés à programmer de nouvelles stratégies pour former notre personnel. Elle nous a aussi permis de mettre au point des systèmes qui nous permettent de faire face aux situations et aux défis que comporte l'expansion.

Comme nous partageons les mêmes façons de voir, le lien entre nous était très fort et a été couronné de succès.

Durant la période suivante, entre 1991 et 1997, l'entreprise s'est accrue de 1300%. Nous avons investi en prêts dans des petites et grandes industries, toutes situées dans des zones rurales. Notre dépôt occupait la troisième place dans le système bancaire rural du pays, pour un total de 25 millions de dollars, fin 97, en comptant les neuf filiales de la province de Batangas.

Le nombre de nos employés était passé à 150. Nous avons cherché à maintenir le niveau de vie des employés, qu'il soit surtout adapté aux polices d'assurance, avec des bénéfices qui ne soient pas supérieurs à la moyenne industrielle mais qui soient adaptés aux nécessités de chacun. Nous avons constaté par exemple que beaucoup d'employés tombent dans le piège de l'endettement du fait de leurs revenus insuffisants.

Après leur avoir assuré un salaire de 15 mois par an, nous avons accordé aux ouvriers des prêts à un faible taux d'intérêt pour les aider à faire face aux dépenses imprévues, inévitables.

D'autres avantages, comme l'assurance vie, l'assistance sanitaire et des programmes pour la retraite – qui sont encore une exception plus qu'une norme dans les petites et moyennes industries du secteur rural -, ont servi à donner à chacun un sentiment de sécurité et d'estime de soi. En outre, pour donner consistance au concept de co-propriété de l'entreprise, nous avons offert aux employés un plan d'action à 41% de la valeur travail d'aujourd'hui.

Grâce à cette croissance, nous avons été en mesure de faire naître une fondation, fondée sur des profits bancaires, de commencer des programmes spéciaux de mini-crédit pour les plus pauvres et pour ceux qui n'ont pas de réserves bancaires (bourses d'étude pour des étudiants

sans ressources, garants pour financer des cours, etc.) alimentant ainsi le sens de la responsabilité parmi les employés, les propriétaires d'actions et la communauté.

Vers l'année 1997, au début de la crise asiatique qui parcourut l'Indonésie, la Malaisie, la Corée, et même des pays économiquement avancés comme le Japon et Singapour, les Philippines ne furent pas épargnées. La dévaluation atteignit 60% et le secteur financier fut touché de plein fouet.

A la dévaluation s'ajoutait le manque de prêts et des erreurs de l'industrie, et certaines banques commençaient à se trouver en difficulté à cause de la perte de leurs clients. Fermetures de banques et annonces de jours chômés dans des banques de petite et moyenne importance, créaient la panique parmi le public qui venait faire des dépôts de fonds.

Un jour, une banque à côté d'une de nos filiales, ferma sans préavis et sans aucun signe avant-coureur de difficulté. Comme c'est une petite localité, la nouvelle se répandit rapidement et, bien avant la fin de la journée, nos dépôts dans cette filiale baissèrent de 180 000 dollars. Avec prudence mais dans le plus grand esprit de solidarité, nous avons parlé de la situation aux managers.

Nous avons discuté de toutes les démarches à entreprendre – sans ignorer les réserves et les difficultés - comptant tous sur notre foi commune et sur la Providence de Dieu. L'après-midi même, un des managers d'une autre filiale nous communiqua la nouvelle d'un dépôt de fonds très important.

Ce fut un énorme encouragement pour nous tous, suffisant pour nous soutenir les jours suivants, lorsque nous avons dû par exemple faire face à un mouvement de panique qui provoqua, en cinq jours, la sortie d'un million de dollars dans une seule filiale.

Les mois suivants, d'autres fermetures autour de nous avaient encore augmenté la panique. Malgré nos efforts, menés sur tous les fronts, une administration financière très solide, nos relations de confiance avec le public, nous avons commencé à mesurer l'ampleur de la situation et à expérimenter nous aussi une certaine angoisse.

Nous nous sommes souvenus que nous faisons partie d'une famille plus grande, avec tous les entrepreneurs qui vivent la réalité de l'Economie de communion. Nous leur avons fait part de cette expérience, en demandant conseil, un soutien moral, sachant qu'il serait difficile de compter sur des aides financières, vu l'instabilité qui régnait dans notre circuit monétaire et dans toute l'Asie en général.

L'encouragement moral que nous avons reçu, surtout par des messages via l'Internet, nous a énormément aidés à continuer à avancer. Une autre opportunité s'est présentée : la possibilité de discuter d'une éventuelle coopération avec une banque hollandaise, spécialisée en éthique et en écologie d'investissements. Cette possibilité était offerte dans le domaine bancaire et financier, et dans le transfert éventuel de technologie et le développement de micro financements que notre fondation offre aux personnes défavorisées des bidonvilles.

Nous avons découvert en outre la force puisée dans la confiance et l'assurance que les personnes de l'organisation avaient : en eux-mêmes,

dans leurs collègues, dans l'administration dirigeante, dans ce « quelque chose de plus » qui nous soutenait, malgré le pronostic apparemment insurmontable.

Notre directeur qui représentait la minorité des partenaires, avait mis à la disposition de la banque un crédit assez important sans demander de garantie en échange.

Aux guichets, nos employés assuraient personnellement aux clients qu'ils se portaient eux-mêmes responsables et garants de leur argent. Un autre client remarquable, commerçant, garantissait les gros dépôts des autres commerçants. Cette crise nous faisait constater plus que jamais ce que nous avons toujours cru : ce sont les personnes et la qualité des relations, et non pas l'argent et le profit, qui sont en mesure d'assurer le succès et la survie d'une entreprise.

Ceci est une constatation commune, faite par la Banque Kabayan et par les autres entreprises de l'Economie de communion de notre pays. L'entreprise de conseil, Ancilla, malgré les restrictions et la diminution des dépenses de certaines entreprises, avait un énorme travail ; en effet, des entreprises qui avaient de gros problèmes la sollicitaient, trouvant auprès d'elle à la fois un service professionnel et un grand sens de solidarité et de compréhension de leur situation. Ils n'avaient pas augmenté le montant des consultations et des prestations, et ils l'avaient même réduit dans certains cas pour aider des entreprises qui revoyaient leurs stratégies dans ce contexte de crise.

Ancilla était même en mesure de revoir les pourcentages sur les bénéfices avec ses partenaires de consultations dans des pays étrangers. L'un d'entre eux donna même ce qui lui était dû pour la construction d'un

centre de formation par Ancilla : ce centre devait contribuer à la formation en Asie de responsables compétents et engagés, susceptibles d'aider à transformer leurs entreprises et les Institutions.

Sur le plan pratique de l'organisation, les consultants sont très attentifs à éviter des effets néfastes sur le travail, cherchant des solutions qui ménagent à la fois l'entreprise et le travail. Le premier mois de l'année 2000, Ancilla avait déjà négocié et conclu avec succès 30% de contrats établis pour l'année en cours.

Une autre entreprise située à Manille est «Exports Asiatiques dans le Pacifique» : comme elle comprend le marketing et la distribution de publications étrangères, elle a aussi accusé le coup suite à la dévaluation et ses conséquences. L'entreprise comptait alors 78 employés (dont beaucoup de coursiers), et 35 agents de ventes.

Un de ses directeurs d'outre océan les informa qu'il allait fermer pour faillite, diminuant ainsi le commerce asiatique dans le Pacifique : il laissait derrière lui beaucoup d'impayés, avec la perspective de mettre bien vite un secteur entier en difficulté.

Le propriétaire d'Exports Asiatiques dans le Pacifique, M. Floro Flores, parla avec le directeur de cette filiale d'un projet pour trouver des activités de remplacement, renvoyant à plus tard toute décision concernant la fermeture du secteur. Il suggéra même de prier ensemble pour demander une intervention de la Providence et que personne ne perde son travail. Quelques jours plus tard, un autre directeur qui avait appris la nouvelle et dont la filiale tournait bien, les appelait pour les engager.

Considérant le milieu de travail comme une famille, l'entreprise Asie dans le Pacifique prévoit également une assistance à domicile, des subsides de riz, des prêts à très bas taux d'intérêt (sans compter tous les autres bénéfiques prévus par la loi), bien différente en cela de toute autre entreprise du même genre.

La Banque Kabayan, Ancilla et Asie dans le Pacifique sont trois exemples de l'Economie de communion en Asie.

Il en existe beaucoup d'autres de différentes dimensions : toutes soulignent l'importance première de l'homme dans le commerce. Elles expérimentent le rôle vital de la Providence dans l'activité de chaque jour, survivent au milieu des crises, avec un sens de solidarité qui ne joue pas seulement entre elles mais avec l'ensemble de la communauté internationale.

V.1.4. **Polyclinique Agape : Aider à naître et à mourir** (au Brésil)²⁸

De la première intuition aux développements imprévisibles

L'histoire de la polyclinique Agape, entreprise reliée au pôle d'activités de la cité pilote Araceli des Focolari, près de Sao Paulo, remonte à 1993. Tout est parti de l'initiative de Paula, jeune femme médecin nouvellement diplômée et cette expérience reflète l'esprit de la parabole des talents : « Seigneur, tu m'as confié cinq talents, voici, j'en ai gagné cinq autres. » Désireuse d'adhérer au projet de l'Economie de communion, proposé par Chiara Lubich, Paula avait mis à la disposition tout ce qu'elle possédait,

soit 2.000 dollars, pour pouvoir démarrer avec d'autres professionnels du même secteur qu'elle, un dispensaire.

Deux consultations, gynécologique et dentaire, avaient été mises en place avec du matériel de seconde main, une petite clientèle, et comme unique atout, une bonne intuition.

Les chiffres d'aujourd'hui témoignent de la validité de cette intuition : le fichier compte à ce jour 8 000 patients, avec une moyenne de 650 visites par mois. Vingt-trois spécialistes assurent les consultations : examens cliniques et chirurgie générale, pédiatrie, gynécologie et obstétrique, cardiologie, gériatrie, médecine dentaire et douze autres spécialités.

Le secteur de diagnostic dispose d'un laboratoire d'analyses cliniques et pathologiques, un par ultrasons, encéphalogrammes, électrocardiogrammes, etc.

Des services de physiothérapie, de correction auditive et une pharmacie homéopathique ont été mis sur pied. Et, depuis cette année, l'activité de la polyclinique comprend aussi les examens clinique et pathologique pour l'obtention du permis de conduire.

La Polyclinique Agape est aujourd'hui une entreprise totalement insérée dans la réalité de la commune de Vargem Paulista. Elle participe à son développement et elle est prise comme point de référence dans le domaine de la santé. Un objectif important a été atteint : huit conventions ont pu être passées avec autant d'entreprises et sociétés d'assurance.

²⁸ www.focolare.org, Expériences d'entreprises, In Economie de Communion.

Le dernier contact pour l'obtention d'une autre convention confirme l'image positive de la Polyclinique dans le milieu municipal.

Depuis trois ans, la Polyclinique cherchait à passer une convention avec une société d'assurance maladie renommée, du fait que beaucoup de personnes de Vargem Grande adhéraient à cette convention. Mais la réponse était toujours négative.

Au cours des tractations pour de nouveaux contacts, avant même la date fixée pour présenter une nouvelle demande, la gérante d'Agape a reçu un coup de téléphone l'invitant à préparer la convention. Cela semblait incroyable mais, en fait, pour faire partie du cadre des entreprises conventionnées avec cette société, la Polyclinique devait recevoir le consensus de la population. Ceci est un signe clair de la Providence de Dieu, mais certainement aussi un fruit du travail réalisé.

Le champ d'activité de la polyclinique englobe également le domaine de la recherche scientifique : l'université fédérale de Sao Paulo, en collaboration avec la section sanitaire de la commune de Vargem Grande, où elle a son siège, a lancé à la demande du Ministère de la Santé, une recherche sur l'incidence des hépatites dans la communauté locale.

La polyclinique a été invitée à faire partie de l'équipe de recherche et il lui a été confié la réalisation des examens de diagnostic inhérents au projet. Après un mois de travail, ses techniciens ont été invités à participer à l'équipe d'enquête et à des groupes d'étude, des projets et des séminaires scientifiques.

Contre le courant pour la défense de la vie

On pourrait dire que le succès actuel de l'initiative est le résultat d'un alliage réussi de professionnalisme et de possibilité de travail. Et bien évidemment, ces éléments sont là, ils ne peuvent pas manquer dans la gestion d'une entreprise. Mais dans la polyclinique Agape, comme dans les autres entreprises qui adhèrent au projet de l'Economie de communion, l'intervention de la Providence est évidente. « La Providence – explique Darlene Bonfim, la directrice de Agape -, est un facteur économique qui entre dans l'administration de l'entreprise. »

Auparavant, malgré les taux élevés de natalité, il n'existait pas dans la ville de Vargem Grande (30.000 habitants), de consultations de gynécologie dans le secteur privé.

La polyclinique Agape, en mettant sur pieds ce service, avait contacté beaucoup de médecins, s'assurant, en même temps que de leurs capacités professionnelles, de leur adhésion à une éthique qui évite les méthodes s'opposant à la conception et la pratique de la stérilisation.

La direction, étant donnée la situation, préféra à un moment, renoncer à la mise en route de ce service et aux postes de travail qu'il allait assurer, jusqu'à ce qu'il soit possible de le réaliser sans faire de compromis. A partir de ce moment, beaucoup commencèrent à prier pour que soit trouvé le gynécologue adapté : « Dieu, se disaient-ils, ne fait pas les choses à moitié. »

Deux ans plus tard, au cours d'une rencontre de présentation de l'Economie de communion dans une ville du Paraná, Terezinha Negrao Lopes, gynécologue, décida avec son mari - qui allait devoir quitter lui aussi son précédent travail -, de se déplacer avec leurs cinq enfants dans la cité pilote Araceli, pour travailler à la polyclinique. Ce n'était pas une décision facile à prendre, ce choix avait même la tonalité d'un véritable appel de Dieu.

Depuis le premier jour de travail jusqu'à aujourd'hui, les patients n'ont pas manqué et – en maintenant la cohérence des principes chrétiens – beaucoup de vies ont été sauvées et beaucoup de couples en difficulté réunis. De nombreuses expériences positives ont été vécues, concernant en particulier l'abandon de l'avortement et des pratiques de stérilisation.

Aider à mourir

Un objectif commun unit les médecins d'Agape : aider à naître et à mourir.

Un jour, se présente à la polyclinique un médecin accompagné d'une patiente d'une quarantaine d'années, épouse d'un industriel. Affectée d'un cancer en phase terminale, elle était soignée jusque-là dans l'un des meilleurs hôpitaux de Sao Paulo.

La directrice d'Agape, Darlene Bonfim, explique que la Polyclinique n'est pas équipée pour suivre un tel cas mais le médecin insiste : « *Vous êtes les seuls à pouvoir donner à cette personne ce dont elle a besoin.* »

A partir de ce moment, Darlene commence à la suivre personnellement, l'accompagnant avec beaucoup d'amour et d'attention, dans la discrétion, sans jamais pouvoir lui parler de Dieu contre lequel elle s'était rebellée à cause de la maladie.

Son état de santé s'aggrave et Darlene continue à la soigner chez elle. Un soir, elle reste avec elle plus tard que d'habitude. De retour chez elle, le téléphone sonne vers 23 heures : le mari de cette dame lui apprend qu'elle est morte.

Un mois plus tard, Darlene reçoit un coup de téléphone du médecin qui lui avait amené la patiente, un pathologiste propriétaire d'un grand laboratoire et d'un hôpital renommé de Sao Paulo. Il souhaite la connaître.

Au cours de l'entretien, il lui demande ce qu'il peut faire pour elle. Darlene lui répond qu'elle aimerait connaître son expérience professionnelle. Emu et surpris, il lui promet de la satisfaire, lui disant : *«Jamais personne ne m'a demandé cela»*.

Il offre la possibilité de faire réaliser à moitié prix dans son laboratoire, les examens que la polyclinique n'est pas en mesure d'effectuer. Il déclare ensuite que tout l'argent reçu d'Agape pour les analyses sera mis en banque et que le gain servira au développement du laboratoire d'Agape.

C'est ainsi qu'ont pu être acquis des ordinateurs et de nouvelles machines qui permettent de réaliser des examens plus sophistiqués, tandis que – toujours grâce à ce médecin – une entreprise spécialisée a installé à la polyclinique un programme software qui permet d'économiser beaucoup de temps.

Ce médecin confiait à Darlene que l'estime et la confiance qu'inspire Agape sont dus à la manière dont les patients sont considérés, déclarant :
« *Qui traite ainsi les malades, a un avenir devant lui !* ».

V.1.5. **L'expérience congolaise**

En réalité, la République Démocratique du Congo ne connaît pas un modèle structuré de l'économie de communion tel que vécu en occident et transmis. On remarque cependant dans ce pays des pratiques qui s'apparentent à l'économie de communion. A vrai dire, l'économie de communion se retrouve aussi en République Démocratique du Congo sous une forme embryonnaire, informelle et mal définie.

Il suffit, pour s'en convaincre, de dénombrer les différentes sortes d'entreprises individuelles ou autres qui se créent au jour le jour et d'analyser la qualité de vie et les relations qui existent en leur sein.

L'échec des coopératives d'épargne et des crédits est une illustration d'un modèle de l'économie de communion qui a réussi mais qui n'a pas été capitalisé. Les coopératives agricoles qui fonctionnent dans certaines provinces sont le reflet de la pratique de l'économie de communion.

Une lecture attentive des entreprises congolaises nous fournirait d'innombrables cas de l'économie de communion. Mais pour les rallier au modèle économique occidental, il y a lieu de recourir à la formalisation, à l'encadrement, à une mise en réseau des activités des différentes entreprises pour déterminer les domaines de collaboration (fusion,

intégration) devant aboutir soit au renforcement des capacités des entreprises existantes, soit à la création des nouvelles entreprises.

V.2. LES MECANISMES D'IMPLANTATION

Nous avons très bien dit dans l'hypothèse de ce présent travail que tout gouvernement désireux d'assurer le plein emploi doit Inciter les entreprises à accroître leurs investissements par la baisse du taux d'intérêt ; Encourager l'accroissement de la consommation par l'augmentation du pouvoir d'achat tout en augmentant le revenu ; Entreprendre lui-même d'importants travaux publics à travers, notamment, un financement monétaire.

Comme la République Démocratique du Congo a opté pour une économie libérale tempérée du type « Economie Sociale du Marché », le nouveau code des investissements souligne alors que la croissance économique et le développement reposent sur le tripartite suivant :

- 1° l'Etat fournit le cadre et l'environnement incitatifs ;
- 2° le secteur privé crée les richesses nationales et l'emploi ;
- 3° la société civile, elle, se charge de promouvoir l'homme dans toute sa dimension²⁹.

Selon ce code, l'Etat doit jouer le rôle d'organisateur et de catalyseur des forces vives en prenant en charge les infrastructures et les investissements des industries de base et en instituant un cadre institutionnel et juridique qui assurent la protection des personnes et des

²⁹ Président KABILA J., Le Code des Investissements, Exposé des motifs, In Journal Officiel n° 6 du 15 mars, Kinshasa, 2002.

biens. Le secteur privé doit s'occuper de la production des biens et services.

La prise en charge de la production des biens et services se matérialise en amont par la revalorisation de la fonction-investissement. Car dit-on que la croissance économique d'une nation est fonction directe du degré des investissements atteint. Et ceci peut s'exprimer par ce postulat corollaire sine qua non : " S'il n'y a pas d'investissement, il n'y aura pas de croissance économique".

Ainsi faut-il souligner la nécessité impérieuse pour un Gouvernement de mettre en place une stratégie économique à l'investissement suffisamment attirante ou séduisante pour concurrencer les autres demandeurs sur le marché des capitaux.

Cette stratégie économique constitue un précieux outil capable d'orienter les investisseurs vers les secteurs déclarés prioritaires, en conformité avec le plan de développement du pays.

En définitive, la philosophie de ce Code des Investissements qui, généralement repose sur une politique incitative à l'investissement, concrétise également une politique orientative et sélective de ces investissements.

A la lumière de ce qui précède, l'esprit nouveau de ce Code est non seulement un Code incitatif et compétitif, mais aussi et surtout un code qui incite les investisseurs dans des domaines des secteurs-clés déclarés par le Gouvernement en vue de lui permettre d'atteindre les objectifs de son programme de développement.

A cet effet, une attention particulière est accordée à certains secteurs jugés prioritaires et déterminants pour la reconstruction, la relance et la stabilisation de la croissance de l'économie congolaise. Des avantages spécifiques ainsi offerts, trouvent leur justification à travers cette préoccupation du Gouvernement.

Le nouveau code des investissements poursuit les objectifs ci-après :

- a) Encourager l'implantation des entreprises de génie civil chargées de la construction et de l'entretien des routes et autoroutes ainsi que celles de transport en commun (des personnes et des marchandises), qu'il soit terrestre, fluvial ou aérien ;
- b) Stimuler les investissements qui développeront l'agriculture et l'agro-industrie par la mécanisation en vue d'assurer l'autosuffisance alimentaire afin de réduire les importations des produits de base et permettre à la fois l'accroissement des revenus dans les communes rurales, l'amélioration de l'approvisionnement des industries agroalimentaires en matières premières et enfin, l'élargissement du marché intérieur des biens de consommation courante ;
- c) Inciter les investissements lourds pour asseoir une base industrielle solide sur laquelle pourra se reposer une croissance économique durable ;
- d) Favoriser les investissements de valorisation des ressources naturelles nationales sur place afin d'en accroître la valeur ajoutée et le volume exportable.

Ainsi, nous basant sur la politique de relance, qui est celle de la lutte contre le chômage, et comme la situation économique de notre patrie la République Démocratique du Congo est désastreuse, nous pensons qu'il faut nécessairement l'existence d'un nouveau style d'agir économique ; d'où l'application de l'économie de communion.

A cet effet, il s'avère important de trouver des mécanismes ou des stratégies propres afin de mieux arriver à l'implantation de ladite forme d'économie.

Il est indéniable que toute implantation nécessite normalement une ou plusieurs stratégies pour la réussite de l'affaire. Il en est de même pour l'économie de communion qui conditionne certaines stratégies qui sont notamment : la définition des objectifs à atteindre, la mobilisation des intervenants, la diffusion de l'information, la ou les séances d'animation, le recrutement et l'enregistrement des intéressés, la formation de ces derniers et l'implantation proprement dite.

V.2.1. **La définition des objectifs à atteindre**

Il s'agit de décider dans quelle direction l'action sera orientée et ce qui sera fait. En d'autres termes, il est question d'amener le regard public, en commençant par les leaders d'opinion, d'adopter le modèle de l'économie de communion : ses mécanismes, ses valeurs et atouts, son modèle de vie, sa démarche, etc.

V.2.2. **La mobilisation des intervenants**

On doit connaître toutes les personnes qui doivent intervenir : le modérateur, la personne qui doit exposer, les gens qui doivent répondre aux préoccupations de l'assemblée. Ici, il faut aussi tenir compte du service de protocole ainsi que de ceux qui doivent vulgariser l'information. Il vaut mieux que toutes les personnes mobilisées aient une idée sur l'économie de communion. D'où, la nécessité de la formation des formateurs.

Concernant le modérateur, c'est lui qui doit mettre l'assemblée dans le bain par son intervention.

La personne qui exposera doit tout dire sur l'économie de communion pour susciter ceux qui le suivent de comprendre de quoi s'agit-il et d'y adhérer si possible.

Ceux qui répondront aux préoccupations de l'assemblée, en dehors de ces deux personnes ci-haut citées, doivent être membres ou adhérents à l'économie de communion.

Le service de protocole doit comporter les gens qui connaissent ce qu'est l'économie du partage afin de bien accueillir l'assemblée et donner un briefing aux personnes environnantes.

Ceux qui doivent vulgariser l'information avant la conférence sont obligés de donner le goût au public, de donner quelques avantages de la

conférence en question pour qu'il y ait un grand nombre des participants. Ils peuvent être les membres internes du Mouvement des Focolari tout comme les personnes qui ont une idée sur l'économie de communion, soit même les adhérents à cette nouvelle forme de l'économie.

V.2.3. **La diffusion de l'information**

A ce stade, il s'agit donc de vulgariser l'information sur les activités à venir (séminaires, session, rencontres, ...) par des chaînes de télévision, de radiodiffusion ou par des affiches et dépliants avec fixation de la date et du lieu de la conférence.

Ici, on donne le communiqué à un journaliste pour le lire autant de fois qu'il faut, soit une personne qui s'y connaît très bien passe à une chaîne de télévision soit à une chaîne de radiodiffusion pour une intervention tout en incitant la population à aller participer à la conférence en question.

Une fois cette information répandue, on passe sans plus tarder à la conférence.

V.2.4. **La conférence**

Comme nous le savons, toutes les conditions doivent être bien réunies pour que la conférence se passe à bon escient et que tout le monde retrouve sa part de responsabilité afin de mieux adhérer à l'économie du partage.

Ici, on tiendra compte de la conjoncture économique traversée en République Démocratique du Congo, la situation sociale de tous les peuples congolais, l'écart entre les riches et les pauvres, la valeur accordée à toute personne, le manque d'emploi et l'accroissement du chômage dans notre pays.

Une fois tous ces éléments susmentionnés soulignés, on donne maintenant l'idée maîtresse de l'économie de communion, ses caractéristiques, ainsi que ce qu'elle attend du peuple congolais.

Il va sans dire que ce n'est pas au cours d'une seule conférence que les adhésions vont nécessairement s'opérer. Il faut la combinaison de plusieurs actions.

V.2.5. **Le recrutement et enregistrement des intéressés**

Il s'agit à cette étape d'enrôler et d'enregistrer les personnes qui trouvent leur part dans l'économie de communion et se décident d'y adhérer en vue de contribuer avec une part de leurs bénéfices (mise en commun avec celles des autres) – pour les entrepreneurs – à la création des nouvelles entreprises ou à l'élargissement d'un champ d'exploitation d'une entreprise afin de participer à la diminution du chômage en République Démocratique du Congo. En ce qui concerne les particuliers, ils peuvent, quant à eux, mettre en commun leurs épargnes afin de créer soit des entreprises, soit s'associer à d'autres entrepreneurs en achetant des actions pour qu'ils parviennent eux aussi à participer à cette diminution du chômage.

V.2.6. **La formation des intéressés**

Avec des personnes bien assises dans la matière ou la notion de l'économie de communion, on passe à la formation de ceux qui ont accepté de se donner pour les autres en leur apportant un plus dans leur vie.

La formation commencera par l'historique de l'économie de communion, suivie d'une brève présentation du mouvement des focolari. Ensuite, il faut donner les caractéristiques de l'économie de communion : **un nouvel agir économique** : on surpasse cette conception ancrée dans la pratique et l'entendement économique qui voit plus le marché comme le règne de l'avantage personnel, et "le no-profit" comme celui de l'abnégation et de la solidarité ; ces personnes recrutées vont donc opérer, elles aussi, à l'intérieur du marché tout en utilisant comme dispositif le partage des richesses ; **une incitation à la productivité** : pour les travailleurs qui sont conscients qu'ils travaillent aussi pour un objectif social qui a des dimensions mondiales que pour leur propre bien être et/ou pour celui de l'entreprise ; **le rapport entre entrepreneurs, travailleurs et entreprise** : la transformation de l'entreprise en une vraie communauté est l'un des premiers objectifs des chefs d'entreprises ; **la relation entre les clients, les fournisseurs, la société civile et les agents extérieurs** : les membres de l'entreprise doivent se comporter de manière loyale avec les concurrents, l'entreprise de l'économie de communion doit donc s'enrichir d'un capital immatériel (générateur du développement économique) constitué des relations d'estime et de confiance avec les responsables d'entreprises qui sont soit fournisseurs, soit clients et l'administration publique ; **l'éthique** : les

entrepreneurs ou les particuliers qui acceptent d'œuvrer dans l'économie de communion doivent aussi payer les impôts comme le font ceux d'autres entreprises, ils ne doivent pas chercher à l'échapper ou à s'en abstenir, ils sont obligés à ne pas polluer, à maintenir les relations éthiquement correctes avec les organes de contrôle comme les syndicats et les diverses institutions. Et enfin, on essaiera de différencier la culture de l'avoir de celle du donner qui se concrétise dans un véritable art du don où les relations humaines, vécues comme un don et une donation continue, sont tendues vers la communion, synonyme d'unité ; où l'acte de donner, de partager les biens spirituels et matériels, porte à la communion.

Quand on fait cette formation, c'est dans le but d'avoir des hommes nouveaux car, sans hommes nouveaux il ne peut pas exister une société nouvelle. On cultive donc l'homme congolais à avoir cette mentalité ou encore cette culture du don en offrant aux autres congolais qui stagnent dans le chômage la possibilité de trouver de l'emploi afin de diminuer le taux de chômage qui est plus élevé ici en République Démocratique du Congo. Une fois le taux de chômage réduit, la pauvreté va s'amenuiser proportionnellement. Et, toutes les capacités à la productivité des entreprises mises ensemble, cette dernière va s'accroître et va automatiquement hausser le niveau du produit intérieur brut. Ce qui va nécessairement entraîner ou conduire ou encore amener le pays au développement socio-économique. Car pour la République Démocratique du Congo, il faut une société nouvelle constituée des hommes nouveaux afin d'arriver au stade du développement ; il faut donc cultiver la

mentalité de tout un chacun pour avoir des hommes nouveaux et enfin constituer une société nouvelle pleine de toutes les bonnes qualités.

V.2.7. **L'implantation proprement dite**

Par conséquent, après la formation des hommes nouveaux, l'on doit procéder à l'implantation qui nécessite à ce qu'on se conforme à des lois et règles de la République Démocratique du Congo en matière d'investissements et d'implantation de différents projets. Il importe de "valoriser la conformité à la loi et le respect des devoirs qui président à l'exercice correct des affaires"³⁰. Il faut donc avoir l'autorisation de bâtir, d'implanter ou d'investir avant de passer à l'opération d'implantation et de consolidation. L'économie de communion nécessite des hommes nouveaux capables de mettre en actes la culture du donner, et une société nouvelle pour qui la solidarité et le partage sont les premiers objectifs ; et, elle-même, en tant qu'économie de communion, structure économique, entreprise, soit en mesure de répandre la communion.

Les entrepreneurs ou les particuliers qui se décident d'œuvrer dans l'économie de communion doivent donc mettre en pratique tout ce qui leur a été donné comme notions pendant la formation, au moment où ils se réalisent d'implanter une ou des entreprises d'économie de communion.

Il faut donc à cet effet (pour y arriver), qu'il y ait une nouvelle forme d'épargne face aux gestions financières qui n'existent presque plus. Et comme il y a quasi-inexistence de l'épargne dans notre patrie bien

³⁰ C. T. KALUWA A., Cours de Déontologie des Affaires, Inédit, L2 Ecofi, ISPL-UCCM, Kinshasa, 2004-2005.

aimée la République Démocratique du Congo, il s'avère nécessaire qu'il y ait création d'emploi pour que ceux qui se retrouvent dans la catégorie des personnes qui manquent de revenu, d'où manquent l'épargne, sachent aussi combattre le chômage ainsi que la pauvreté par le truchement de l'économie de communion.

V.3. APPRECIATION

L'économie de communion apparaît à la fois comme une matière importée, extérieure, venant des pays développés et comme une pratique quotidienne des pays africains en général, et en particulier de la République Démocratique du Congo.

Mais pour qu'elle s'installe rationnellement dans une économie peu prospère comme celle de la République Démocratique du Congo, certains préalables sont nécessaires. Il s'agit notamment de :

- ❖ La nécessité des transactions saines et correctes ;
- ❖ La nécessité de la coopération pour l'atteinte des buts communs ;
- ❖ L'esprit associatif ;
- ❖ La disponibilité du capital (financier, humain, matériel, ...) ;
- ❖ La bonne gouvernance économique, politique et sociale ;

- ❖ L'émergence d'un nouveau leadership pour la conduite des affaires impliquant à la fois un changement de mentalité et une adéquation entre les objectifs et les moyens;
- ❖ La capacité de mobilisation des ressources ;
- ❖ La préparation de la population à la culture de l'économie de communion ;
- ❖ L'assainissement de l'environnement économique.

Pour que ces préalables soient remplis et conduisent au résultat escompté, il y a lieu de tenir compte du problème de contexte. A ce sujet, les entreprises issues des pays où l'économie de communion est d'application jouissent d'un environnement politique, économique, social propice aux affaires, d'un cadre juridique sécurisant et d'un état d'esprit général compétitif qui les prédisposent à tirer parti des opportunités qu'offre l'économie de communion et d'en conjurer les limites. Les entreprises et la population congolaises doivent faire flèche de tout bois pour intégrer dans leur pratique, l'économie de communion.

V.3.1. ***Critiques***

- L'économie de communion se présente à certains égards comme trop idéaliste, sans champ d'application réel. A ce titre, elle propose plus une société inexistante, fictive, à créer, qu'une société réelle ;

- De plus, on a l'impression d'avoir à faire à un modèle conçu par les occidentaux et qui doit être relayé un peu partout dans le monde ;
- Les conditions ayant prévalu à l'émergence de l'économie de communion en occident ne sont pas forcément réunies dans les pays du tiers monde.

V.3.2. ***Suggestions***

Sans méconnaître ni sous-estimer les critiques formulées précédemment, nous soutenons qu'une économie de communion bien pensée est une alternative à la résolution des problèmes sans nombre auxquels se heurte la République Démocratique du Congo, à savoir : le chômage, le sous-emploi, l'absence de production, etc.

A la lumière de ce qui précède, nous estimons que la prise en compte des préalables relevés ci-haut et l'adaptation de l'économie de communion aux contextes politique, économique, culturel, social et autre congolais aura des effets bénéfiques sur la croissance du pays ou du moins l'atteinte des objectifs du développement du millénaire.

CONCLUSION GENERALE

L'étude que nous venons de mener avait pour objet de saisir les mécanismes d'implantation de l'Economie de Communion en République Démocratique du Congo.

Pour ce faire, nous avons retenu l'hypothèse selon laquelle le chômage et la pauvreté, en République Démocratique du Congo, ont occupé un grand nombre d'individus pendant une très longue période.

Cette situation fait suite aux difficultés de plusieurs ordres ayant trait au paiement des fonctionnaires de l'Etat, à la production des entreprises, à la défectuosité des infrastructures routières et connexes, ...

De sorte que la remise en état des éléments susmentionnés passe par la maîtrise des atouts majeurs qu'exige la mise en application de l'Economie de Communion et qui s'imposeraient pour que le chômage s'amenuise en République Démocratique du Congo comme ailleurs.

Nous avons relevé que tout gouvernement désireux d'assurer le plein emploi doit inciter les entreprises à accroître leurs investissements par la baisse du taux d'intérêt ; l'encouragement de l'accroissement de la consommation par l'augmentation du pouvoir d'achat tout en augmentant le revenu et la réalisation d'importants travaux publics à travers, notamment, un financement monétaire.

Repartie en cinq chapitres, à savoir : Généralités sur les concepts de base, pour le premier ; Notions sur l'entreprise, pour le second ; Vue panoramique sur l'économie de la République Démocratique du Congo (de 1997 à 2002), pour le troisième ; Bref aperçu sur l'Economie de Communion, pour l'avant dernier et Mécanismes

d'implantation de l'économie de communion, pour le dernier, cette étude nous a permis de tirer les enseignements essentiels pour la bonne marche d'une économie de communion qui met au centre de ses préoccupations l'homme.

Mais, relevons que l'activité productive a accusé une baisse dans la quasi-totalité des secteurs de production de telle sorte que le Produit Intérieur Brut a connu une baisse d'année en année (de 1997 à 2001), il n'a pu hausser qu'en 2002 ; les Finances Publiques se sont caractérisées par un contraste de l'excès des dépenses sur les recettes, le déséquilibre en a résulté et a été financé essentiellement par la planche à billets. La situation monétaire est restée préoccupante du fait de la progression excessive de la masse monétaire dans une situation de détérioration de l'activité productive ; ce qui a entraîné l'augmentation généralisée des prix et la baisse du pouvoir d'achat de la monnaie.

Sur le plan extérieur, la balance des paiements a accusé des soldes débiteurs qui se sont accumulés au cours de la période, de même que la dette extérieure.

Les perspectives d'investissement se sont estompées du fait d'un environnement politique et socioéconomique sans lendemain sûr de la part des investissements étrangers.

En effet, la crise en République Démocratique du Congo est causée par l'insuffisance ou le manque d'investissement aussi bien dans le chef des entreprises que du pouvoir public ; l'insuffisance des ressources financières qui cause le problème d'autofinancement ainsi que celui de gestion et par conséquent, l'environnement devient hostile ; une faible

mobilisation des recettes publiques suite à la désorganisation du système de l'Etat.

Pour résoudre ces problèmes susmentionnés, tant au niveau des entreprises qu'au niveau de l'Etat, l'économie de communion peut donner une incitation à la création d'emploi et à la productivité. Elle permettra également de rehausser la production de certaines entreprises et de subvenir aux problèmes de faillite de certaines entreprises tout en relançant leurs économies. L'économie de communion met en application la politique de relance dont une des vertus est la lutte contre le chômage en créant des emplois. Ce qui a naturellement le don d'augmenter le revenu par habitant et par ricochet le produit intérieur brut.

L'économie de communion peut donc relancer l'économie de la République Démocratique du Congo. Dès qu'il y a présence des entreprises œuvrant dans l'économie de communion (celle-ci leur permet de réunir leur capacité de production), le produit intérieur brut étant en hausse, l'Etat aura plus des recettes en matière fiscale. Ce qui va impliquer que l'Etat pourra avoir la capacité d'investir ; et par conséquent, il y aura d'avantage hausse ou augmentation d'emplois, si tous les facteurs sont maîtrisés.

Au niveau des ménages, il y aura augmentation de la contrepartie de leurs efforts consacrés au travail (le salaire) et cette augmentation va entraîner celle du pouvoir d'achat. Aussi longtemps qu'il y a augmentation continue du pouvoir d'achat des ménages, il y aura croissance économique, d'où l'augmentation de la demande finale, cette demande étant le stimulant pour la production.

Pour que l'économie de communion devienne véritablement une réalité en République Démocratique du Congo, il se présente toute une gamme d'obstacles sur le plan économique, politique ainsi que social qui sont notamment la mauvaise gestion des ressources financières, la mauvaise organisation des institutions de la république, la mauvaise et/ou la sous administration, la présence de la guerre sans fin ou de ses séquelles, l'instabilité politique, les détournements des fonds, la quasi-inexistence de la culture d'association, ...

Au regard de ce qui précède, il ne nous reste plus qu'à émettre le vœu de voir la traduction dans les faits de la pratique exaltante de l'économie de communion en République Démocratique du Congo par la création des nouvelles entreprises qui implique la promotion d'emplois, l'élargissement des champs d'exploitation des entreprises existantes qui accroîtrait la productivité de celle-ci, la relance des activités des entreprises dont certaines sont en faillite, etc., d'où la politique de relance.

BIBLIOGRAPHIE

I. OUVRAGES

- 1) BERNIER B. & SIMON Y., Initiation à la Macroéconomie, 6^e éd., Paris, 1995.
- 2) BERNIER B. & SIMON Y., Initiation à la Macroéconomie, Ed. DUNOD, Paris, 1998.
- 3) BERNIER B. & SIMON Y., Initiation à la Macroéconomie, 8^e éd., Paris, 2001.
- 4) BIT, Introduction à l'Economie, 1^e éd., Genève.
- 5) GAMBIERS D. & VERNERES M., Notion sur l'emploi, éd. Hatier, Paris.
- 6) GENARD Alain, Economie Générale, Approche microéconomique, Bruxelles, 1994.
- 7) KEYNES J. M., Prospettive economiche per i nostri nipoti (1930), in ID., La fine del laissez-faire e altri scritti, traduction italienne, Boringhieri, Milan 1991.
- 8) SORGI T., Economia e lavoro per l'uomo, in Altri del convegno 1984, pp. 28-29; Voir aussi ID., Costruire il sociale, Città Nuova, Rome 1991, pp. 78-84 et 115-121.

- 9) RIALES M., LEURION R. & RIVAUD J.L., Notions fondamentales d'Economie, Ed. Faucher, Paris, 1995.

II. COURS ET AUTRES DOCUMENTS

- 1) Ass. BASOKO J., Cours de Macroéconomie, Inédit, L2 Ecofi, ISPL-UCCM, Kinshasa, 2004-2005.
- 2) Ass. KAHOBÉ C., Cours de Politique des Entreprises, Inédit, L2 Ecofi, ISPL-UCCM, Kinshasa, 2004-2005.
- 3) Ass. TSHIMPE E., Cours d'Initiation à l'Economie de l'Entreprise, Inédit, G2 Ecofi, ISPL-UCCM, Kinshasa, 2001-2002.
- 4) C.T. KALUWA A., Cours de Déontologie des Affaires, Inédit, L2 Ecofi, ISPL-UCCM, Kinshasa, 2004-2005.
- 5) C.T. KITENGE M., Cours d'Economie du Travail et de l'Emploi, Inédit, L1 Ecofi, ISPL-UCCM, Kinshasa, 2003-2004.
- 6) C.T. MWANANTEBA A., Cours d'Economie Politique II, Inédit, G2 Ecofi, ISPL-UCCM, Kinshasa, 2001-2002.
- 7) Banque Centrale du Congo, Rapport annuel 2002-2003.
- 8) Président KABILA J., Le Code des Investissements, Exposé des motifs, In Journal Officiel n° 6 du 15 mars, Kinshasa, 2002.

9) Dictionnaire Economique, Paris, 1989.

10) Dictionnaire Universel, 2^e éd., Paris, AUPELF-EDICEF, 1998.

III. DOCUMENTAIRE ET SITES

1) LUBICH C., Documentaire « Pour une économie de communion », mai 1991.

2) WWW.focolare.org, Caratteristiche, in Economia di Comunione.

3) www.focolare.org, Expériences d'entreprises, In Economie de Communion.

4) http://geronim.free.fr/ecogene/bts1/partie55.htm, "Les lois de Engel".

TABLE DES MATIERES

	Pages
EPIGRAPHE	I
DEDICACE	II
AVANT-PROPOS	III
INTRODUCTION GENERALE	1
Problématique	2
Hypothèse (s)	2
Choix et intérêt du sujet	4
Délimitation du sujet	4
Méthodologie	5
Plan sommaire du travail	5
CHAPITRE I : GENERALITES SUR LES CONCEPTS DE BASE	7
I.1. PRODUCTION	7
I.1.1. <i>Introduction</i>	7
I.1.2. <i>Facteurs de production</i>	8
I.1.2. <i>Fonction de production</i>	10
I.2. EMPLOI ET CHOMAGE	13
I.2.1. <i>L'Emploi</i>	13
I.2.2. <i>Le Chômage</i>	13
I.2.2.1. Historique du chômage	14
I.2.2.2. Le Chômeur	15
I.2.2.3. Types des chômages	16
I.2.3. <i>Le chômage et le plein-emploi</i>	19

I.3. LES AGREGATS MACROECONOMIQUES	22
I.4. RELATION ENTRE CONSOMMATION, EPARGNE ET REVENU ...	29
I.4.1. <i>La notion de consommation</i>	29
I.4.1.1. Définition	29
I.4.1.2. La fonction de consommation	31
I.4.2. <i>La notion d'épargne</i>	34
I.4.2.1. Définition	34
I.4.2.2. Les différentes formes de l'épargne	37
I.4.3. <i>La notion du revenu</i>	37
CHAPITRE II : NOTIONS SUR L'ENTREPRISE	39
II.1. DEFINITION	39
II.2. TYPES D'ENTREPRISES	40
II.3. LA GESTION DE L'ENTREPRISE	43
II.3.1. <i>Les principes de la conduite d'une entreprise</i>	44
II.3.1.1. La Prévision	44
II.3.1.2. L'Organisation	46
II.3.1.3. Le Commandement	46
II.3.1.4. La Coordination	46
II.3.1.5. Le Contrôle	47
II.4. ROLE DE L'ENTREPRISE AU SEIN D'UNE ECONOMIE	47
II.4.1. <i>Activité économique</i>	47
II.4.2. <i>L'analyse économique des fonctions de l'entreprise</i>	48
II.5. L'ENVIRONNEMENT DE L'ENTREPRISE	50
II.5.1. <i>Les relations inter-entreprises</i>	51
II.5.2. <i>Les relations de l'entreprise avec son environnement</i> <i>institutionnel</i>	51

II.5.3. <i>La relation entre les entreprises et les ménages</i>	53
CHAPITRE III : VUE PANORAMIQUE DE L'ECONOMIE DE LA R.D.C.	
(DE 1997 A 2002)	55
III.1. LE PRODUIT INTERIEUR BRUT	55
III.2. LES FINANCES PUBLIQUES	58
III.3. MONNAIE, SALAIRES ET PRIX	60
III.3.1. <i>Monnaie</i>	60
III.3.2. <i>Salaires</i>	62
III.3.3. <i>Prix</i>	64
III.4. RELATIONS ECONOMIQUES EXTERIEURES	64
III.5. INVESTISSEMENTS	67
CHAPITRE IV : BREF APERÇU SUR L'ECONOMIE DE COMMUNION..	
IV.1. HISTORIQUE DE L'ECONOMIE DE COMMUNION	69
IV.2. BREVE PRESENTATION DU MOUVEMENT DES FOCOLARI	70
IV.3. CARACTERISTIQUES DE L'ECONOMIE DE COMMUNION	72
IV.3.1. <i>Un nouveau style d'agir économique</i>	72
IV.3.2. <i>Incitation à la productivité</i>	73
IV.3.3. <i>Rapport entre entrepreneurs, travailleurs et entreprise</i>	73
IV.3.4. <i>Relation entre les clients, les fournisseurs, la société civile</i> <i>et les agents extérieurs</i>	73
IV.3.5. <i>Ethique</i>	74
IV.4. AUTRES CONSIDERATIONS SUR L'ECONOMIE DE COMMUNION ...	74
IV.5. LA CULTURE DE L'AVOIR ET LA CULTURE DU DONNER	76
IV.5.1. <i>La culture de l'avoir</i>	76
IV.5.2. <i>La culture du donner</i>	77

IV.6. LE DEVELOPPEMENT HUMAIN	79
IV.7. AUTRES ASPECTS	82
IV.7.1. <i>Le fondement de la communion</i>	82
IV.7.2. <i>La communion : une catégorie sociologique</i>	82
IV.7.3. <i>La communion comme une société nouvelle</i>	83
V.7.4. <i>La communion comme catégorie économique</i>	84
CHAPITRE V : MECANISMES IMPLANTATION DE L'ECONOMIE DE COMMUNION EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO	88
V.1. LES DIFFERENTES EXPERIENCES	88
V.1.1. Culture du travail et dignité des travailleurs : La Femaq S.A. (au Brésil)	88
V.1.2. <i>Une réponse en beauté : Andrea Monica</i> (en Italie)	92
V.1.3. <i>Une banque rurale " Kabayan "</i> (aux Philipines)	96
V.1.4. <i>Polyclinique Agape : Aider à naître et à mourir</i> (au Brésil) ...	103
V.1.5. <i>L'expérience congolaise</i>	109
V.2. LES MECANISMES D'IMPLANTATION	110
V.2.1. <i>La définition des objectifs à atteindre</i>	113
V.2.2. <i>La mobilisation des intervenants</i>	114
V.2.3. <i>La diffusion de l'information</i>	115
V.2.4. <i>La conférence</i>	115
V.2.5. <i>Le recrutement et enregistrement des intéressés</i>	116
V.2.6. <i>La formation des intéressés</i>	117
V.2.7. <i>L'implantation proprement dite</i>	119
V.3. APPRECIATION	120
V.3.1. <i>Critiques</i>	121

V.3.2. Suggestions	122
CONCLUSION GENERALE	123
BIBLIOGRAPHIE	127
TABLE DES MATIERES	130